

HYPOCRISIE, DIT LE SYNDICAT

Expro ferme «temporairement»

La société Expro a annoncé hier matin à ses employés qu'ils étaient en congé payé jusqu'à jeudi, date à laquelle ils auront le droit de faire la grève, et elle, de les mettre en lock-out. La société dit agir ainsi pour protéger la santé et la sécurité de ses employés et pour leur éviter de travailler dans un climat perturbé. Selon le syndicat, en menaçant les travail-

leurs de lock-out et en les accusant pratiquement d'avoir planifié les tristes événements des derniers jours, Expro a fait preuve « d'hypocrisie sans bornes ». Par ailleurs, certains employés de l'usine d'explosifs ont avoué à Paul Roy que s'ils le pouvaient, ils changeraient d'emploi dès demain.

page A 3



David Crombie photo UPC

Crombie fera une campagne très courtoise

L'ancien « petit maire parfait » de Toronto, David Crombie, a annoncé hier officiellement sa candidature à la direction du Parti conservateur, devenant ainsi le premier adversaire sérieux de Joe Clark. Dans son discours, M. Crombie a insisté sur le fait qu'il n'était contre aucun autre candidat et a promis de mener une campagne « de haute courtoisie ».

page A 4

la presse

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

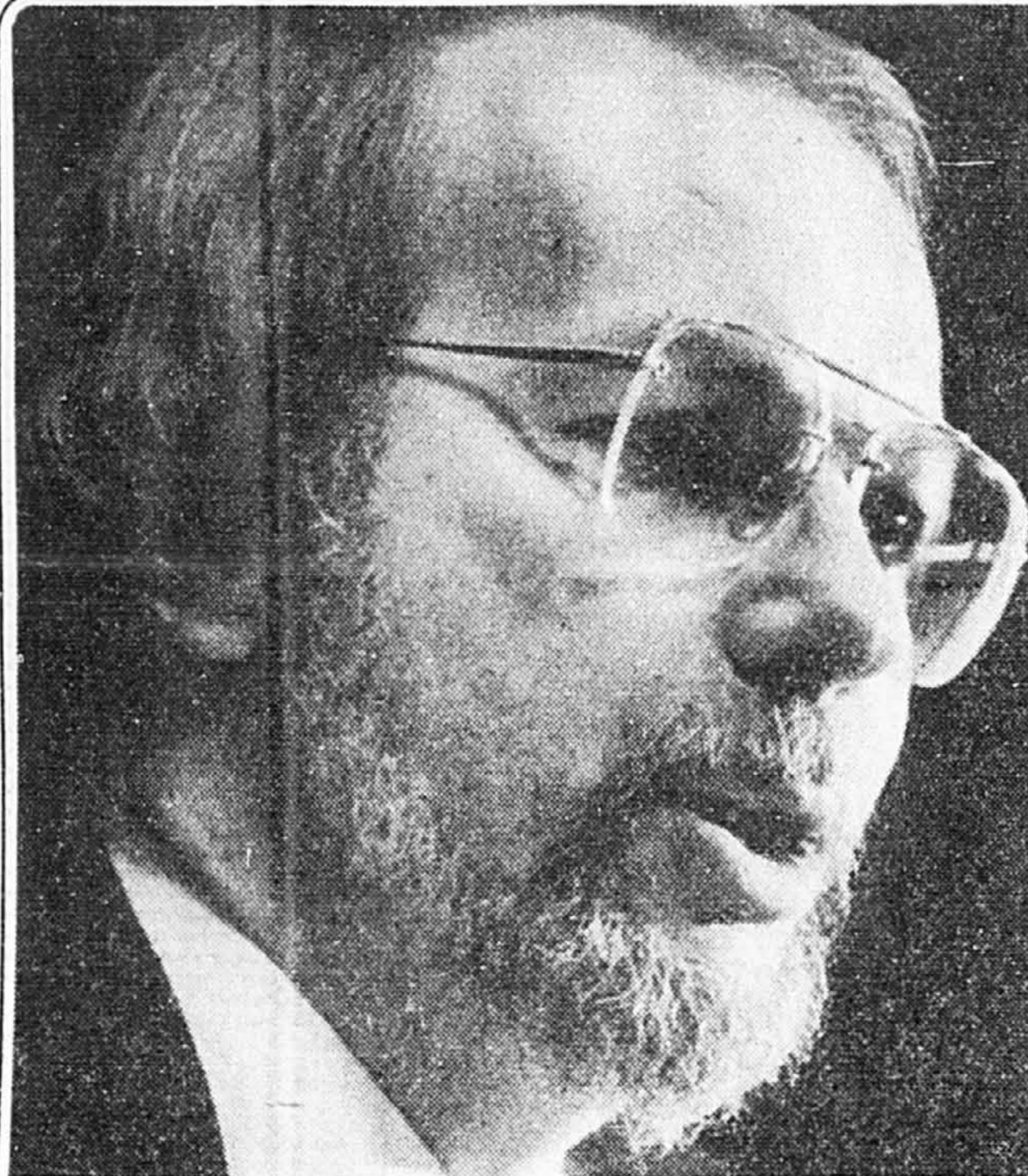
LA MÉTÉO: NUAGEUX, MIN: -7°, MAX: 4°.
DEMAIN: NUAGEUX. DÉTAILS PAGE A2



35cents

HORS DE LA ZONE METROPOLITAINE 45¢

MONTREAL, LUNDI 28 FÉVRIER 1983, 99^e ANNÉE, N° 49, 54 PAGES, 4 CAHIERS •



Le président de l'Alliance, Rodrigue Dubé, espère peu de la commission parlementaire qui se réunira à compter de cette semaine.
photo Pierre Côté, LA PRESSE

LES PROFESSEURS DE RETOUR AU TRAVAIL L'Alliance prête pour la grève le 14

Les 6000 membres de l'Alliance des professeurs de Montréal sont de retour en classe ce matin après trois semaines de grève suivies d'une semaine de vacances. Mais ce retour pourrait être de courte durée.

PAUL ROY

Hier, en assemblée générale, ils ont voté pour reprendre leurs pancartes dans deux semaines, « à moins qu'un règlement satisfaisant ne survienne d'ici là ». Une autre assemblée générale devra cependant précéder cet éventuel retour en grève. La trêve décrétée le 19 courant entre les enseignants et le gouvernement prend fin le 14 mars. C'est par une majorité de 86 p.

cent que les 1667 enseignants présents à l'assemblée d'hier, à la Place des Arts, ont décidé de réitérer leur menace de grève, les « oui » l'emportant sur les « non » par le compte de 1433 à 234.

Selon Rodrigue Dubé, président de l'Alliance, le message au ministre Camille Laurin est désormais on ne peut plus clair : « Dépêchez-vous de négocier, ça presse, il reste 14 jours ! ». M. Dubé avoue par ailleurs ne pas attendre grand résultat de la commission parlementaire qui se réunira cette semaine. Selon lui, les dés sont pipés.

Manifestation

Les membres de l'Alliance ont également endossé une série de recommandations soumises par

leurs dirigeants. En premier lieu, cela ne surprendra personne, ils réclament le retrait de la loi 111.

Les autres résolutions adoptées portent sur des mesures à mettre en œuvre dès aujourd'hui pour maintenir la mobilisation des troupes et sensibiliser parents et étudiants au conflit qui oppose les enseignants au gouvernement.

Réunions de solidarité dans toutes les écoles ce midi (repas collectifs, vins d'honneur, etc.) ; tournées d'écoles, réunions syndicales et participation à une manifestation nationale le 4 mars à Québec, alors que doit

Autres informations en pages A 2 et A 8

s'y réunir le Conseil national du Parti québécois.

Des rencontres seront également organisées d'ici au 8 mars avec tous les comités d'écoles « afin de les informer de la situation périlleuse dans laquelle se trouvent les libertés démocratiques au Québec, et en particulier dans les écoles, ainsi que les menaces qui pèsent sur le droit des jeunes à une éducation de qualité ».

Le 9 mars, assemblées générales des parents dans toutes les écoles et diffusion massive d'une publication de l'Alliance, « L'éducation sacrifiée », énumérant les effets néfastes de la loi 111 sur la qualité de l'enseignement. On compte même faire

voir L'ALLIANCE en A 2



CANADIEN
4
RED WINGS
4

Le souffle manquait...

Poursuivant son bel élan des derniers jours, le Canadien a pris une avance de 3-0 contre les Red Wings, hier, à Détroit, mais les hommes de Berry ont manqué de souffle et la partie s'est terminée 4-4. Le Canadien a livré quatre matches difficiles en six jours et n'a subi aucune défaite. Hier, les Red Wings faisaient match nul à cinq minutes de la fin. Lafleur, Acton Napier et Shutt ont marqué.

pages 2 à 4



photo Armand Troitier, LA PRESSE

La première tire de la saison

Jean-Guy Brodeur verse la première tire de la saison sur la neige. Comme beaucoup de propriétaires de cabanes à sucre, ce producteur accueille, selon les saisons, des noces, des épluchettes de blé d'Inde, des groupes d'écoliers et de l'âge d'or, des excursionnistes qui entrent se restaurer après une promenade en traineau dans les bois environnant le mont Saint-Grégoire.

Nos informations en page A 2

SOMMAIRE

- Annonces classées: B 4, C 4 à C 5 et sports 14
- Arts et spectacles
- Informations: A 10 à A 12, A 14
- Cinéma: A 13
- Carrières et professions: B 3
- Décès, naissances, etc.: C 6
- Économie: B 1 à B 4
- Êtes-vous observateur? B 6
- FEUILLETON B 7
- Horoscope B 6
- Le monde B 8
- Loteries-Résultat: A 10
- Mots croisés: C 4
- Quoi faire aujourd'hui: A 13
- Télé-câble: A 11
- Tribune libre A 7
- Vivre aujourd'hui: C 1
- TABLOÏD SPORTS
- Mots croisés: 16
- Bandes dessinées: 16

L'eau potable l'est de moins en moins

■ QUEBEC — Que vous habitez Beauport ou Saint-Hyacinthe, La Pocatière ou Valleyfield, Charlesbourg ou Baie-Saint-Paul, Cowansville ou Mirabel, Mont-Laurier ou Tadoussac, comme les citoyens de plus de 150 autres municipalités du Québec vous avez dû, à deux ou trois

reprises en 1982, faire bouillir votre eau « potable » avant de la consommer. Et comme la plupart des gens qui se sont retrouvés dans la même situation, vous vous êtes demandé à quoi ça servait d'habiter un pays qui possède une des plus grandes réserves d'eau douce au monde. En 1978, une étude de l'Office de Planification et de Développement du Québec —OPDQ—

établissait que 426,000 personnes à travers le Québec avaient été affectées par la mauvaise qualité des eaux. « Je ne crois pas que ça ait changé beaucoup depuis, soutient le professeur Michel Maldaques du département de l'Aménagement de l'université Laval. Au contraire, je ferais le

pari que ça a empiré. Il ne s'est jamais fait grand chose au Québec au point de vue de l'eau potable. » En fait, une étude du ministère de l'Environnement publiée en décembre 1981 dont la Presse Canadienne a obtenu copie démontre que 23 p. cent des aqueducs du Québec ne rencontraient pas les normes bactériologiques en 1980.

Autres informations en page A 8

voir L'EAU en A 2

AUJOURD'HUI

- **LES CLOCHES**
Pour forcer le ministre Marc Lalonde à démissionner, les conservateurs pourraient décider de bloquer les travaux des Communes en relançant la « guerre des cloches ». page A 4
- **RFA**
À une semaine du scrutin, les Allemands de l'Ouest apprennent que les leaders de deux partis importants ont appartenu aux Jeunesses hitlériennes. page B 8
- **LA REINE**
La reine Elisabeth II et le prince Philippe dinaient hier soir en compagnie d'une foule de vedettes, à Hollywood. page A 5
- **TROIS CÉSARS**
La Balance, un « polar » à la française, a remporté le César du meilleur film et ceux des meilleurs interprètes féminin et masculin pour Nathalie Baye et Philippe Léotard. page A 11
- **ÉDITORIAL**
Vincent Prince est d'accord avec M. Donatien Corriveau, président de la CSN, que les syndicats sont justifiés de recourir à l'action politique. Il estime cependant qu'ils doivent éviter de confondre les deux niveaux d'action. page A 6
- **RETROUVAILLES**
Au moins 300 personnes ont participé samedi à la première grande assemblée publique du Mouvement retrouvailles adopté(e)s-parents. page C 1
- **STEINBERG**
La perte de un p. cent de sa part du marché, en un an, force Steinberg à mener jusqu'au bout sa lutte pour obtenir le droit de vendre du vin. page B 1

En attente d'un règlement, Expro ferme son usine

À 7h, hier matin, la compagnie Expro annonçait à ses employés qu'ils étaient en congé payé jusqu'à jeudi matin, date à laquelle ils auront le droit de faire la grève et elle... de les mettre en lock-out.

Cette fermeture temporaire, selon un communiqué émis par la compagnie, a été motivée par trois raisons :

1) « Sauvegarder la santé et la sécurité des 700 employés et éviter tout geste éventuel regrettable après l'escalade des événements survenus ces derniers temps à l'usine. Il n'existe aucune raison logique pouvant justifier la fréquence accrue des problèmes de sécurité puis des équipements, procédés

et procédures sont les mêmes qu'avant l'accroissement du nombre d'accidents et d'incidents ;

2) « Éviter aux travailleurs d'Expro d'oeuvrer dans un climat perturbé, la direction étant consciente que la sécurité morale et une atmosphère sereine de travail sont des conditions indispensables à la sécurité physique dans ce type d'usine ;

3) « Ménager un climat aussi propice que possible à la réflexion sur la situation actuelle. »

La compagnie poursuit en soulignant que jusqu'ici, les négociations se sont déroulées de façon « plutôt satisfaisante », laissant présager la signature d'une entente avant la date lé-

gale de grève ou de lock-out, le 3 mars prochain. « Toutefois, si les pourparlers s'avéraient infructueux, l'usine ne pourrait rouvrir. En conséquence, à partir du 3 mars, il deviendrait malheureusement impossible de continuer à rémunérer le personnel. »

« Hypocrisie sans bornes! »

Le syndicat CSN des employés d'Expro n'a pas tardé à réagir à cette menace de lock-out, accusant l'employeur de faire preuve d'une « hypocrisie sans bornes ».

Dans un communiqué, il rétorque que la mort de Michel Bernier, en janvier dernier, et les 31 cas d'intoxication qui ont

suivi, ne faisaient pas partie, contrairement à ce que laisse entendre la compagnie, « d'une escalade d'événements planifiés dans le cadre des négociations ».

Le syndicat signale en outre que le directeur de l'usine, M. Quenneville, ingénieur de formation, « affirme candidelement que l'oeil et le nez demeurent encore aujourd'hui les meilleurs instruments pour détecter les émanations d'acides. Pourtant, la littérature scientifique affirme que l'odorat et la vue ne peuvent détecter ces vapeurs qui tuent silencieusement! »

Une assemblée générale des travailleurs syndiqués d'Expro a été convoquée d'urgence hier soir.



Guy Pinard

Il faut payer ou venir plaider, même s'il y a erreur!

■ Nous avons récemment vu qu'un automobiliste négligeant risque de se retrouver avec une note élevée s'il tarde trop à payer une contravention. Or, cette chronique a trouvé un écho auprès d'une lectrice de Québec, victime d'un incident assez bizarre.

Il y a quelque temps, cette lectrice recevait une contravention pour stationnement illégal à Montréal. Tout étonnée, elle vérifia immédiatement la date et découvrit que le jour où elle a « mérité » cette contravention pour stationnement illégal à Montréal, elle se trouvait au travail à Québec. Sa preuve paraissait irréfutable : elle possédait un reçu de stationnement, et son supérieur immédiat répondait de sa présence au travail à Québec.

Attribuant donc l'incident à une erreur humaine, elle décida de retourner la contravention « à l'expéditeur », avec une lettre explicative et photocopies des pièces justificatives, tout en affirmant solennellement qu'elle ne jouissait pas du don d'ubiquité. Mal lui en prit puisque tel qu'expliqué dans la chronique antérieure, la note n'a fait que s'ajouter aux documents émis par la Cour municipale de Montréal.

Selon M. Marcel Bélanger, greffier de la Cour municipale de Montréal, il est exact qu'un contrevenant ne peut plaider non coupable par lettre en invoquant une erreur, même avec des preuves à l'appui. Il lui faut présenter sa cause devant la Cour de la municipalité où l'offense a été commise, dût-il venir du bout du monde pour ce faire. Le seul autre choix, c'est de plaider coupable... et de payer!

Mais, précise M. Bélanger, la Cour fera tout son possible pour accommoder ce citoyen s'il prévoit revenir dans la ville où il a présument commis une offense dans une période de temps raisonnable, en acceptant de remettre la cause à la date de son retour, à la condition que le signataire de la contravention (un policier ou une « aubergine » selon le cas) puisse aussi se libérer à la même date.

C'est malheureux, mais c'est comme cela : si, au cours d'un voyage, vous commettez une offense dans une ville donnée, il vous faudra y retourner pour vous défendre ou vous reconnaître coupable et en subir les conséquences.

Du nouveau dans l'affaire Quebecair
Le député André Bourbeau, critique libéral en matière de transport, est évidemment heureux de la décision du ministre Michel Clair de convoquer une commission parlementaire pour étudier le dossier de Quebecair.

Toutefois, précise M. Bourbeau, c'est de guerre lasse que le ministre a acquiescé à une demande maintes fois réitérée par l'Opposition à l'Assemblée nationale. De plus, dit-il, c'est à l'insistance de l'Opposition que le ministre a allongé sa liste d'invitations.

En effet, outre les noms mentionnés jeudi dernier, soit ceux de Jean Douville, président de Nordair, André Lizotte, ex-président de Nordair et ex-directeur général de Quebecair, et Robert Obadia, ex-vice-président aux ventes et au Marketing chez Quebecair, M. Bourbeau a fait ajouter ceux de Claude Lévesque, directeur du Marketing chez Quebecair, Claude Poiré, président du syndicat des pilotes de Régionair (une filiale de Quebecair) et Jean Campeau, président de la Caisse de dépôt et de placement du Québec, que l'Opposition souhaite interroger quant à sa décision de placer une partie de l'épargne des Québécois dans une entreprise au bord de la faillite. Toutefois, la présence de ce dernier est loin d'être chose acquise, le ministre ayant confirmé au député Bourbeau que M. Campeau brillerait probablement par son absence. Ce serait malheureux.

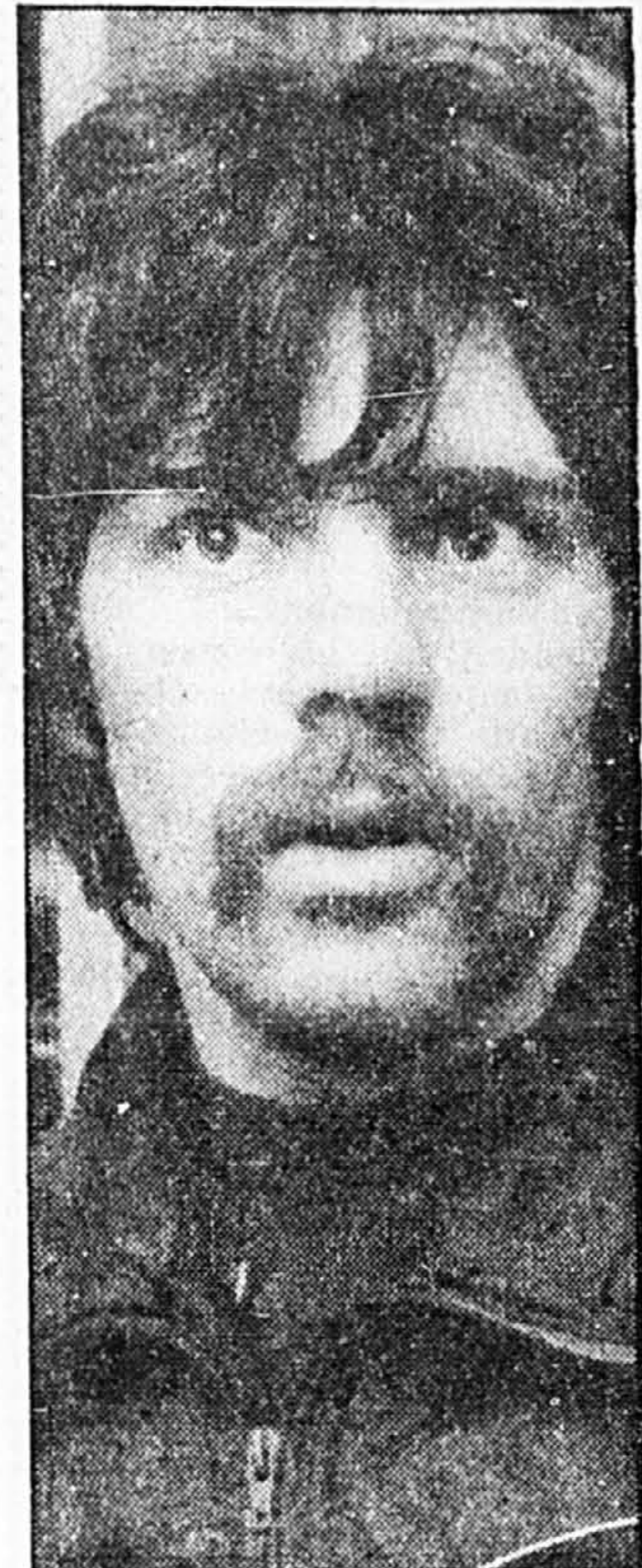
Et à cette liste de noms prestigieux, il faut en ajouter un qui pourrait faire des vagues si l'homme en question peut se présenter à Québec cette semaine, soit l'ex-ministre Denis de Belval, prédécesseur de M. Clair.

Une femme qui fait parler d'elle!
Le nom de Risa Goldwax ne vous dit sans doute rien, mais pourtant la Cour Suprême en fera en quelque sorte la « reine des prostituées de la Main » si, en acceptant les arguments juridiques de l'avocat de cette femme, le tribunal devait déclarer « ultra vires » le règlement 54 de la Ville de Montréal qui interdit la présence de personnes à des fins de prostitution dans les endroits publics. La Cour Supérieure avait abondé dans ce sens, mais la Cour d'Appel du Québec devait renverser ce jugement, d'où la décision de porter l'affaire devant le plus haut tribunal du pays.

Or les chances que la Cour Suprême donne raison à Mme Goldwax sont excellentes, d'autant plus que le même tribunal a récemment déclaré inconstitutionnel un règlement similaire adopté par la Ville de Calgary. Si la Cour Suprême abonde dans le même sens au sujet du Règlement montréalais en le déclarant « ultra vires », les prostituées auront beau jeu, à moins que la Ville de Montréal ne riposte avec un autre règlement qui irait dans le même sens que le précédent (dont l'objectif visait la prévention du racolage sur la voie publique) et déclencherait une autre longue lutte juridique avec l'industrie des péripatéticiennes.

Autre semaine de misère
Le jeu Hockey-sélect de Loto-Québec a connu un autre week-end de misère, il y a huit jours. En effet, les ventes totales se sont chiffrées par moins de \$10 000. Et, comble de malheur, on retrouve trois parieurs qui ont prévu avec exactitude les gagnants des 13 matches de la Ligue nationale de hockey, avec le résultat qu'ils ont dû se partager en trois le « gros lot » de \$6 250. Quant aux 831 joueurs qui ont visé juste dans 11 des 13 matches, ils ont touché chacun \$7,50.

On peut sans doute expliquer de plusieurs façons l'échec des deux tentatives de Loto-Québec dans le domaine du hockey, avec Loto-hockey puis avec Hockey-sélect, en commençant par la tenue décourageante du Canadien au cours des deux dernières saisons. Mais la raison majeure demeure l'impossibilité de créer un lot assez attrayant pour le parieur. Il est de loin préférable de miser un dollar sur le jeu 6/49 que sur Hockey-sélect, voire d'acheter deux billets de la Mini et d'obtenir de cette façon de huit à 10 chances de gagner \$50 000.



Daniel Laberge



Marc Lavolette



Alain Rajotte



Gaétan Goulet

photos Pierre Côté LA PRESSE

LES INTOXIQUÉS D'EXPRO

Des travailleurs à \$400 qui changeraient bien de job

■ Alain Rajotte, Marcel Duguay, Daniel Laberge et Gaétan Goulet ont entre 20 et 25 ans. Richard Vinet en a 29. Ils gagnent tous au dessus de \$400 brut par semaine. Ce ne sont pas tous

les jeunes de leur âge qui peuvent en dire autant. Pourtant, s'ils en avaient la chance, ils quitteraient leur emploi dès demain matin. Ils travaillent à l'usine de poudres propulsives et explosives Expro, de Valleyfield.

le gros nuage jaune orange d'acide nitrique - l'employeur n'ayant pas prévu d'autre moyen d'évacuation. Dix-sept travailleurs avaient alors été intoxiqués. L'un d'eux n'est pas encore revenu au travail.

« T'attires pas les filles... »

Samedi, 18h30, Marcel Duguay vient de terminer un quart de 12 heures. Il travaille dans le « bâtiment 120 ». Là, il n'y a pas vraiment de danger d'émanations, mais de la poussière et des dangers d'explosion. Avant, il était au « 174 » où ça sent fort l'éther. « Quand tu sors de là, t'attires pas les filles; l'odeur d'éther, c'est pas très attirant! »

Daniel Laberge travaille sur une essoreuse d'acide nitrique, au « 108 ». « Quand tu laves ta machine, l'acide s'évapore. Des fois, tu peux en cogner une bonne, là tu râles...une fois, j'ai râlé pendant deux jours de temps. »

C'est au « 130 » que se fait la récupération d'acide. Personne n'y travaille comme tel. « Tu peux quasiment pas y entrer, explique Gaétan Goulet. Mais Goulet doit y entrer jusqu'à six fois par quart de travail pour des vérifications qui durent autour de trois minutes. »

« Toutes les « fumes » sont concentrées là; je te dis que quand tu sors, tu files mal...veux, veux pas, t'as peur: qui me dit que je ne suis pas brûlé en dedans? Plus ça va, plus j'ai des brûlements d'estomac; aujourd'hui, j'ai presque rien mangé. »

Quitter...pour aller où?

Goulet dit n'avoir pas l'intention de rester à Expro bien longtemps : « Ça n'a pas d'allure...mais si on sort d'ici, où est-ce qu'on s'en va, tout le monde est sur le chômage? »

Richard Vinet, lui, se « cherche une job ailleurs ». En cinq ans, il dit avoir été « fumé » plusieurs fois. Pas plus tard que la semaine dernière, il a constaté une fuite d'acide en ouvrant une soupape.

Un autre « fume off », trois bâtiments ont été évacués. « Je suis retourné fermer la valve avec un masque et une bonbonne; après, je me suis senti mal et je suis allé à l'hôpital. » Vinet, qui se plaint fréquemment de maux de tête et de brûlements d'estomac, a entrepris des démarches pour se trouver du travail au Yukon.

Cours de survie

Marc Lavolette n'a pas l'intention de quitter, lui. « Moi aussi j'ai des brûlements d'estomac, mais à part de ça, j'ai été assez chanceux...d'ailleurs, plus personne ne m'embaucherait ailleurs à cause de mon implication syndicale. » Il est vice-président de son syndicat.

Lavolette, 34 ans, marié et père d'un enfant, dit vouloir rester et forcer la compagnie à offrir des conditions de travail décentes à ses employés. « Depuis la mort de Bernier, on a organisé des cours de survie ou on explique les effets de l'acide nitrique sur l'organisme, ou on parle du droit de refuser d'effectuer un travail dangereux, où il est question de prévention médicale... »

Le syndicat, dit-il, a convaincu l'employeur de faire l'acquisition, au coût de \$10 000, d'un détecteur d'acide nitrique avec système d'alarme. Et des « tubes dosimètres » de vapeurs organiques que porteront les travailleurs exposés à ces vapeurs. « Ça coûte \$16 la boîte de 10...nos patrons n'étaient pas au courant que ça existait, on leur en a acheté une boîte. »

Et puis, il y a cette enquête publique que le ministre Raynald Fréchette compte mettre sur pied et qui portera sur la situation globale à Expro depuis 1977. Lavolette croit que pour lui, ce n'est décidément pas le moment de partir.

Élections à Hampstead

■ Une élection a eu lieu hier à Hampstead, alors que M. Fregon a été élu conseiller avec 421 votes, contre son adversaire, M. Bitton, qui n'en a récolté que 212. Le scrutin se déroulait à la suite du départ d'un conseiller, et survient moins de cinq mois après les élections de l'automne dernier qui ont vu le maire Irving Adesky élu pour un troisième mandat.

Incendie sur St-Laurent

■ Un incendie a endommagé une conciergerie de 25 logements dans la nuit de vendredi à samedi boulevard Saint-Laurent, dans le nord de la métropole. Trois personnes ont été légèrement blessées dans ce sinistre qui a été maîtrisé en moins d'une heure.

Un son explosif

■ Une explosion dans l'amplificateur du système de son serait à l'origine de l'incendie qui a complètement détruit la bâtisse principale du Manoir Saint-Gérard, près de Shawinigan, dans la nuit de vendredi à samedi.

La Sûreté du Québec a ouvert une enquête pour déterminer avec certitude la cause exacte de cet incendie, qui a occasionné des pertes évaluées sommairement à plus de \$150 000.

L'établissement, sorte de relais pour skieurs, abritait un motel, un restaurant et une salle de danse. Il attirait entre autres les clientèles des municipalités de Trois-Rivières et de Shawinigan, toutes deux situées tout près du chalet.

PAUL ROY

Cette même usine Expro dont on entend beaucoup parler depuis quelques semaines. Depuis le 15 janvier dernier, plus précisément, alors que Michel Bernier, 34 ans, mourait des suites d'un « fume off » d'acide nitrique survenu deux jours plus tôt dans le « bâtiment 108 ».

Depuis cette date, pas moins de 31 travailleurs d'Expro ont été intoxiqués d'une façon ou d'une autre. Des « fume off » (émanations d'acide), il y en aurait plusieurs par semaine, selon le syndicat CSN d'Expro. Et pas seulement depuis le 15 janvier.

Défendre sa peau

Alain Rajotte travaille dans le « bâtiment 108 », celui-là même où Michel Bernier a été intoxiqué. « Je suis passé au « 108 » parce qu'au « RDX » (un département qui a été fermé depuis), où j'étais avant, j'avais développé une maladie de peau. Et puis, au 108, t'as l'avantage d'être en gang. Et ici, c'est important d'être en gang parce qu'il faut que tu défendes ta peau! »

Rajotte dit avoir eu vraiment peur deux fois depuis les cinq ans qu'il travaille à Expro. La première fois, c'était après l'explosion d'août 80, alors que trois travailleurs avaient perdu la vie. La deuxième, c'était lors de l'explosion d'avril 82, qui avait nécessité l'évacuation de centaines de familles des environs.

Le jeune homme, qui travaillait à 2 000 pieds de là, se souvient d'avoir senti le plancher lui vibrer sous les pieds. Il se souvient aussi d'avoir dû traverser à pied

Decelles relié à six meurtres?

■ L'un des présumés ravisseurs de la petite Céline Marchand, le récidiviste André Decelles, sera interrogé cette semaine par deux agents de la GRC en rapport avec 6 meurtres commis en Colombie-Britannique l'été dernier.

C'est du moins ce qu'annonçait Dimanche-Matin dans son

édition d'hier. L'hebdomadaire affirme que les policiers mont-réalis ont établi une analogie entre la description de Decelles et celle d'un des individus recherchés pour les meurtres de Colombie. Les membres de la GRC viendront l'interroger ici et voir si les indices concordent. Decelles est présentement dé-

tenu en rapport avec l'enlèvement de Céline Marchand, une fillette de 14 ans qui a été séquestrée dans des conditions particulièrement difficiles la semaine dernière. Elle avait toutefois été retrouvée saine et sauve, alors que les policiers procédaient à deux arrestations relativement à cette affaire.

Construction: la FTQ tient au salaire prévu

■ La FTQ rejette la demande de l'Association des entrepreneurs en construction du Québec d'annuler la hausse de salaire prévue pour le premier mai prochain. Aucune négociation n'est possible au chapitre des salaires, de préciser hier M. Maurice Pouliot, président du Conseil provincial du Québec des métiers de la construction.

Celui-ci croit que l'Association veut se servir de la crise pour

tenter de régler les problèmes de la construction domiciliaire. Le regroupement patronal a demandé il y a quelques jours aux travailleurs du bâtiment de renoncer à la prochaine augmentation prévue au décret de la construction, à défaut de quoi les salaires seront abaissés de 20 p. cent lorsque celui-ci viendra à terme, en 1984. La CSN a elle aussi rejeté cette formule.

La glace s'est rompue...

■ Quatre pêcheurs en ont été quittes pour une bonne peur hier après-midi, alors que le morceau de glace sur lequel ils pêchaient, au pied des rapides de Lachine, s'est soudainement détaché pour se mettre à dériver sur le fleuve St-Laurent. Les « navigateurs polaires », Pierre Houle, 18 ans, Yvon Robert, 36 ans,

Wilfrid Auclair, 52 ans et Aurèle Toka, 57 ans, ont passé tout près d'une heure sur les flots avant d'être secourus par une chaloupe guidée par les pompiers de La Salle, en face de l'hôpital Douglas à Verdun. Un hélicoptère de la Sûreté du Québec avait été dépêché sur place, mais n'a pas eu à intervenir.

EN BRIEF

Un bambin se noie

■ Un petit garçon de cinq ans de Farnham a péri de façon tragique, hier après-midi, alors qu'il jouait sur les rives glacées de la rivière Yamaska. Le cours d'eau est gelé jusqu'à environ 12 pieds du bord, en hiver, a précisé un porte-parole de la Sûreté municipale de Farnham. Le bambin s'amusait en compagnie d'un ami lorsque la glace a subitement cédé sous lui. Son compagnon s'est aussitôt empressé d'aller chercher de l'aide. Les ambulanciers dépêchés sur les lieux ont pu rattraper assez rapidement le bambin. Tout a alors été tenté pour sauver la vie du jeune Stéphane Corr, mais à son arrivée à l'hôpital Brôme-Missisquoi-Perkins, de Cowansville, le médecin n'a pu que constater le décès.

Ils périssent dans une avalanche

■ Cinq skieurs ouest-allemands ont péri hier, emportés par une avalanche près du village de St-Antoine, dans l'est de la Suisse. Deux d'entre eux étaient déjà morts quand les secouristes les ont trouvés. Les autres sont décédés à l'hôpital. Les victimes faisaient partie d'un groupe de neuf personnes, pour la plupart originaires de Constance, en RFA. Quatre d'entre elles ont pu fuir l'avalanche à temps.

Personnes piétinées et écrasées

■ Trois personnes sont mortes et 80 ont été blessées, vendredi soir, à la fin d'un concert donné par le groupe de rock portoricain « Menudo », à Puebla, (110 km au nord-est de Mexico), a-t-on annoncé de source policière. Selon la Croix rouge mexicaine, presque toutes ces personnes ont été piétinées ou écrasées par la foule à la sortie du concert, auquel assistaient plus de 20 000 personnes. D'après la police, un groupe de 70 jeunes gens ont lancé des bouteilles sur les personnes qui sortaient du concert, provoquant des mouvements de panique dans la foule.

Enquête à San Diego

■ Une enquête a été ouverte sur le Medical Center Hospital de San Antonio, au Texas, où plusieurs enfants âgés de quelques jours à cinq ans seraient morts de 1978 à 1982 dans des circonstances suspectes. De sources proches de l'enquête, on indiquait vendredi que leur nombre s'élèverait à 47. « Il existe de bonnes raisons de suspecter une activité criminelle », précise-t-on de source judiciaire. Ils auraient reçu délibérément des injections mortelles de drogue pour simuler des arrêts cardiaques ou respiratoires. Deux infirmières ont été entendues jeudi par la chambre de mise en accusation, réunie à huis clos, mais une pédiatre de l'hôpital, Mme Kathleen Holland, contre laquelle un procès a été engagé à la suite de la mort d'un bébé de 15 mois, a refusé de venir témoigner.

\$24 millions d'opium saisis

■ Des agents américains du bureau des narcotiques ont saisi samedi soir près de l'aéroport de Chicago (Illinois) près de sept kilos d'opium d'une valeur estimée à \$24 millions, et arrêté trois hommes qui essaient de vendre la drogue, a-t-on appris hier de source officielle. Selon la police, cette saisie est vraisemblablement la plus importante jamais effectuée à Chicago. Les trois trafiquants arrêtés sont tombés dans un piège tendu par les policiers. Un agent, camouflant son identité, les avait contactés pour leur acheter l'opium et la transaction devait se dérouler sur un parking situé près de l'aéroport.

Les fumeurs ont déclenché l'incendie

■ Une tragédie aérienne qui a fait 23 morts en décembre dernier en Chine, a été provoquée par des passagers qui fumaient, selon les résultats d'une enquête officielle rendus publics par l'agence Chine nouvelle. L'agence ne précise pas cependant les circonstances dans lesquelles les fumeurs ont déclenché l'incendie qui a notamment coûté la vie à deux Canadiens, deux Américains et plusieurs ressortissants de Hong Kong.

Où est ce fameux cheval?

■ Après trois semaines de recherches pour tenter de retrouver le cheval de l'Aga Khan, Shergar, enlevé contre une rançon de \$3,1 millions, la police a déclaré qu'il se trouvait peut-être en Irlande du Nord, le « pays des bandits » et plus précisément à South Armagh, comme certains informateurs l'ont laissé entendre. La police nord-irlandaise considère la région d'Armagh comme un « no man's land » et seuls des soldats de l'armée britannique lourdement armés s'y risquent habituellement.

Excès de bactéries dans le lait

■ Un vent de panique souffle depuis la fin de la semaine sur les deux plus grandes villes brésiliennes, Sao Paulo et Rio de Janeiro, à la suite de la publication d'une étude indiquant que la plupart du lait consommé par les habitants est contaminé notamment par un excès de bactéries. Dans les deux villes, la consommation a immédiatement diminué, parfois même de moitié, selon la presse.

Un séisme fait onze blessés au Japon

■ La Terre a été secouée de tremblements en fin de semaine, faisant, dans la plupart des cas plus de peur que de mal. Dans la région de Tokyo, cependant, une secousse sismique atteignant 6,3 à l'échelle de Richter s'est produite hier soir, faisant onze blessés. Les services ferroviaires et deux aéroports ont dû interrompre leurs activités. Dans certains édifices, les ascenseurs sont restés bloqués. La secousse a cependant fait peu de dommages. Au Tadjikistan, en Asie centrale, un tremblement de terre s'est produit samedi, endommageant des immeubles d'habitation et des bâtiments administratifs situés dans la région de l'épicentre, au nord de la capitale Douchambe, a rapporté hier l'agence Tass. Il n'y aurait pas eu de victimes. La Terre a également tremblé violemment pendant deux minutes samedi à Arica, au Chili. Le séisme n'a fait aucune victime et n'a causé que de légers dégâts. Deux légers séismes ont aussi été enregistrés hier en Italie. Le premier s'est produit dans la région de Brescia (nord de l'Italie) et l'autre dans la région de Viterbo, à 100 km de Rome. On ne signale pas de dégâts.

Les manques à l'étiquette des Américains gênent Elisabeth II

■ LOS ANGELES (AP, UPI, AFP) — A l'occasion de sa deuxième soirée en Californie, la reine Elisabeth II, accompagnée du prince Philippe, a eu droit à un dîner spectaculaire avec la « cour » d'Hollywood. Un immense studio, celui-là même où furent tournées les émissions de la série M*A*S*H, avait pour la circonstance été transformé en jardin luxuriant décoré de scènes d'extérieur, rempli d'arbres vivants (300) et de fougères, de statues en fibre de verre et d'une fontaine.

Parmi les vedettes invitées à ce dîner, outre Mme Nancy Reagan, se trouvaient Betty Davis, Loretta Young, Fred Astaire, Rex Harrison, Frank Sinatra, George Burns, Elton John, Rod Stewart, Julie Andrews et les soeurs Gabor, Zsa Zsa et Eva.

Au début de la journée, le couple royal avait assisté à un service religieux à San Diego, et déjeuné avec l'ancien ambassadeur américain en Grande-Bretagne, Walter H. Annenberg, à Palm Spring.

Un geste indiscret

Le couple royal est arrivé samedi à San Diego à bord de son yacht Britannia et au cours des deux premiers jours de sa visite en Californie, la reine a conservé son flegme habituel malgré le vent et la pluie, manifestant cependant un certain agacement ou une certaine inquiétude devant l'ignorance de l'étiquette de la part des Américains.

Ainsi, la reine a paru ennuyée samedi, quand le maire intérimaire, Bill Cleator, lui a fait faire le tour du Musée des beaux-arts, en lui touchant amicalement le dos. Un geste qu'un photographe britannique a qualifié d'indiscret. « Ça ne se fait pas, a-t-il dit, et il est évident que cela gêne la reine ».

Une station locale de télévision a créé un petit scandale quand un de ses journalistes a rapporté mot pour mot la conversation qu'il avait eue avec la reine. Il avait été entendu que les propos échangés au cours de la rencontre informelle ne devaient pas être publiés. Au cours de la conversation, Elizabeth II lui avait dit qu'elle profiterait de son pas-



La reine Elisabeth II salue les fidèles qui, comme elle, ont assisté à un service religieux à Yosemite pour se reposer

sage à Yosemite pour se reposer les pieds.

Dans certains cas, il a fallu dire aux spectateurs comment se comporter. Il en fut ainsi quand la reine a dévoilé une statue en bronze de Shakespeare au Old Globe Theater. Le sénateur a dû indiquer aux participants à quel moment ils devaient s'asseoir.

Et hier, à l'église St. Paul, les fidèles se sont levés debout... à l'arrivée d'un simple ouvrier. Après des rires embarrassés, ils se sont assis jusqu'à ce que la reine fasse vraiment son entrée, quelques minutes plus tard.

Par ailleurs, à Londres, la guerre continue entre la famille royale britannique et la presse populaire, malgré l'injonction qui vient de mettre un terme aux révélations d'un jeune marmion du palais de Buckingham dans *The Sun*.

« La reine, fulminait vendredi *The Daily Mirror*, pourrait parfois penser que ses tentatives d'empêcher les potins sur la famille royale auraient plus de succès si ses membres ne les provoquaient pas constamment ».

Le *Daily Mirror*, rival acharné

du *Sun*, a pris pour une fois sa défense en s'emparant du dernier incident royal: l'apparition du vicomte Linley, 21 ans, fils de la princesse Margaret, un manteau et des bottes pour tout vêtement, dans un restaurant de Bath, une ville d'eau de l'ouest de l'Angleterre.

Face à l'injonction royale, la première du genre, contre le serviteur indiscret et le *Sun*, les journaux populaires serrent les coudes, car les indiscretions sur la monarchie conduisent, avec les loteries qu'ils organisent, leurs meilleurs atouts commerciaux.

photo AP

La route fait trois morts

■ Trois personnes ont perdu la vie de façon tragique au cours du week-end, toutes sur les routes. Le premier accident est survenu à minuit quinze samedi à Sainte-Rose, dans le comté de Bellechasse, alors que **Guy Morin**, 29 ans, de Saint-Louis-de-Bellechasse, a perdu le contrôle de son véhicule.

Samedi soir, c'était au tour d'un résident de MacMasterville, **Bertrand Morin**, de décéder lui aussi à la suite d'une perte de contrôle à Saint-André-d'Acton. Il avait trente ans. Enfin, une collision frontale dans la nuit de dimanche à Sainte-Clothilde a coûté la vie à un citoyen de cet endroit, **Luc Faille**, 26 ans.

Violentes tempêtes en Californie

■ (AP) — Au cours de violentes tempêtes aussi bien en Californie qu'en Floride et dans le golfe du Mexique, des vents de 100 kilomètres à l'heure ont avarié dimanche un derrick flottant, le *Charger 1*, à environ 130 kilomètres au sud-est de Galveston, Texas.

Il a fallu évacuer d'urgence 30 travailleurs. Vers la même heure, une deuxième tempête en deux jours faisait tomber 7,5 centimètres de pluie sur le sud de la Californie. Des milliers de foyers ont été privés d'électricité. Les toits de trois immeubles commerciaux de Los Angeles se sont effondrés. Une tornade s'est abattue sur le nord de la Californie, causant d'énormes dommages. Les pompiers de Los Angeles ont reçu environ 200 appels. Sur les pentes orientales de la Sierra Nevada, où les vents soufflaient à 110 kilomètres à l'heure, on a posé des affiches pour mettre les citoyens en garde contre des avalanches possibles.

Rencontrer

une personne avec les mêmes goûts, les mêmes affinités



AIMER PARTAGER

N'est-ce pas là un idéal que chacun de nous chersse au fond de son cœur?

ENFIN!
« DONNER UN VISAGE À VOS RÊVES »
OUVERT: 10h à 21h

524-1176
Institut de la Recherche Humaine
847, rue Cherrier
(Métro Sherbrooke) Montréal
Québec 529-3363
Chicoutimi 696-1666

CENTRES GO GOODYEAR

ENTRETIENS DE L'AUTO À 25% DE RABAIS

HUILE, FILTRE ET LUBRIFICATION

1120 \$
pour la plupart des voitures
Prix courant : 14,95 \$

Pose d'un filtre à huile FRAM neuf. Jusqu'à 5 litres d'huile QUAKER STATE 10W30 dans le moteur. Lubrification complète du châssis avec QUAKER STATE.

MISE AU POINT DE 12 MOIS

3520 \$
4 cyl.
Prix courant : 46,95 \$

4120 \$
6 cyl.
Prix courant 54,95 \$
4850 \$
8 cyl.
Prix courant 64,95 \$

Comprend une garantie de 12 mois de l'entretien. La plupart des voitures. Pose de bougies d'allumage neuves et main-d'œuvre comprises. Allumage non-électronique : 8,50 \$ en sus. Comprend une garantie de 12 mois de la mise au point, des pièces et de la main-d'œuvre originale et jusqu'à 3 vérifications électroniques additionnelles en vue d'un rendement plus économique d'essence. Soyez économe d'essence—téléphonez pour prendre rendez-vous.

ENTRETIEN DES FREINS

4870 \$
la plupart des voitures
Prix courant : 68,95 \$

Votre choix : 2 roues, disques à l'avant ou 4 roues, type à tambour. Pièces et main-d'œuvre comprises. Nous posons des garnitures/sabots de freins en amiante de première qualité, regarnissons les roulements des roues avant, vérifions les autres pièces des freins, faisons un essai sur route. Regarnissage en sus, si nécessaire. Renseignez-vous au sujet de notre garantie de 24 mois/40.000 km.

VENTE DE BATTERIES

4350 \$
Prix courant : 57,95 \$

La batterie All-Weather de Goodyear offre une puissance de mise en marche fiable et sûre équivalente à celle de la plupart des batteries d'équipement d'origine. Garantie au prorata de 30 mois.

ALIGNEMENT

1345 \$
la plupart des voitures
Prix courant : 17,95 \$

Garantie de 90 jours/9.000 km. Nous réglerons la chasse, le cambrage et la convergence selon les spécifications du constructeur, réglerons les barres de torsion, vérifierons la suspension du train avant et la timonerie de la direction. Pièces en sus, si nécessaires.

Nous faisons l'entretien de la plupart des camions légers et des voitures nord-américaines et importées.

CENTRES GO GOODYEAR

Vente en vigueur dans les Centres Go Goodyear suivants.

Mécanicien en devoir le samedi.

Consultez le directeur pour d'autres aubaines de pneus !

Soyez prudent — Téléphonnez pour prendre rendez-vous

MONTREAL 5750, ch. Côte-de-Liesse 731-6471	ST-LAURENT 1340, Montée-de-Liesse 334-9312	MONTREAL 5135, rue Papineau 527-9854	SAINT-MICHEL 3845 est. rue Jean-Talon 729-4394
MONTREAL 2615 est. rue Ontario 527-8364	LASALLE 1870, av. Dollard 363-0633	VERDUN 4000, av. Verdun 761-4568	LONGUEUIL 85, boul. Sainte-Foy 679-5250
CENTRE-VILLE, MONTREAL 11 est. boul. de Maisonneuve 849-8031	DOLLARD-DES-ORMEAUX 4910, chemin des Sources 684-9532	AHUNTSIC 10220, boul. Saint-Laurent 381-2591	VILLE D'ANJOU 8301, boul. Métropolitain 354-7444
9170 est. rue Sherbrooke 352-2662	DOLLARD-DES-ORMEAUX 3614, boul. Saint-Jean 620-2341	LAVAL (PONT-VIAU) 366, boul. des Laurentides 667-0210	MONTREAL-NORD Centre du Pneu Fleury 3950 est. Fleury 328-2835
LAVAL (CHOMEDÉY) 1250, boul. Labelle 688-3575	SAINT-LÉONARD 9255, boul. Lacordaire 325-3280	CHATEAUGUAY 104, rue d'Anjou 691-3160	* Lundi à vendredi 7h30 à 5h30 p.m. Samedi Fermé.

TOUS LES MAGASINS : Lundi à vendredi : 7 h 30 a.m. à 6 h p.m. Samedi : 7 h 30 a.m. à 5 h p.m.
ON S'ATTEND TOUJOURS À PLUS • COMMUNIQUEZ AVEC NOUS !

ÉDITORIAL

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration

ROGER-D. LANDRY
président et éditeur

la presse

JEAN SISTO
éditeur adjoint

YVON DUBOIS directeur de l'information
MICHEL ROY editorialiste en chef

L'action politique de nos centrales

Le président de la CSN, M. Donatien Corriveau, exprimait récemment l'avis que, suite aux durs affrontements qu'il venait de connaître avec le gouvernement, le mouvement syndical se devait de transposer aussi sa lutte sur le plan politique. Il avait d'ailleurs, quelques semaines auparavant, réclamé ni plus ni moins que la démission du gouvernement Lévesque.

M. Corriveau n'est pas le premier à préconiser l'action politique pour les syndicats. Comme mon confrère Pierre Vennat le rappelait samedi, il y a déjà des années, notamment à l'intérieur de la CSN, que l'on préconise ainsi que l'action des syndicats déborde dans l'arène politique. Mais, comme le faisait aussi remarquer mon confrère, la nature exacte de cette action reste toujours à préciser.

L'intervention de M. Corriveau ne contribuera sûrement pas à clarifier tellement la situation, mais elle n'en est pas moins intéressante en ce qu'elle témoigne d'une continuité et qu'elle devrait forcer le mouvement syndical à réfléchir de façon un peu plus concrète qu'il ne l'a fait jusqu'ici sur les modalités que pourraient revêtir ses interventions au niveau politique.

Il ne faut pas se faire d'illusions. Les syndicats ont toujours exercé une certaine influence sur la vie politique du Québec. En particulier, depuis qu'ils ont acquis le droit de négocier avec le gouvernement, leurs demandes et leurs luttes ont nécessairement eu une incidence politique.

La tentation est malheureusement grande de mêler les deux niveaux d'action. Par exemple, on a eu parfois l'impression que les syndicats voulaient changer le contrat social par le truchement de la négociation. Les chefs syndicaux doivent comprendre que s'ils veulent changer ce contrat social, c'est dans l'arène politique qu'ils doivent se lancer en se faisant élire eux-mêmes ou en faisant élire des gens qui partagent leur philosophie.

Une grève dans le secteur public, par exemple, pour amener le gouvernement à modifier ses priorités ou à adopter tel ou tel type de législation ne saurait être acceptée. Autrement, ce serait donner à un groupe, à une classe de citoyens un droit exorbitant sur nos vies et sur le fonctionnement de l'appareil gouvernemental.

Ce qui serait, par contre, nettement acceptable, c'est que les syndicats se conduisent comme n'importe quel groupe de pression, que ce soit en temps normal ou en période d'élections. Il appartient alors aux partis politiques de faire la part des choses et de décider s'ils doivent ou non accepter ce qui leur est demandé par les syndicats.

Mais qu'arrive-t-il quand aucun des partis en place ne répond vraiment aux attentes du mouvement syndical? Celui-ci doit-il en fonder un ou, à tout le moins, collaborer à sa fondation? M. Corriveau ne répond pas directement à la question, mais soutient tout de même que les syndicats doivent se tenir éloignés de toute formation politique, fut-elle de la plus pure inspiration socialiste.

Il a peut-être raison, vu le caractère hétérogène de son membership et le monopole de représentation que la loi accorde à nos syndicats. Mais, lui et ses collègues devraient alors cesser de prétendre parler au nom de l'immense majorité des travailleurs et des «exploités» qu'ils se refusent à consulter. Ils devraient surtout se garder de la tentation toujours présente d'abuser de l'arme de la négociation pour changer un contrat social qui relève exclusivement de la politique.

Vincent PRINCE

Les idées de mars

La presse américaine a surtout retenu du voyage à Moscou du ministre français des Affaires étrangères le portrait que le visiteur a tracé de M. Andropov. M. Claude Cheysson «assimile Andropov à un ordinateur», écrivait en première page le *New York Times*, en se fondant sur une dépêche de son correspondant à Paris. La presse française n'a pas omis elle-même de reproduire ce portrait du successeur de Brejnev. Mais il est bien évident, et cela aussi a été souligné, que la politique étrangère de la France ne s'attache pas uniquement à l'étude des personnalités.

Ce n'est pas en démarcheur de la paix à tout prix que le président Mitterrand a délégué son ministre auprès du Kremlin. Des observateurs ont été frappés par la «remarquable discrétion» qui a d'abord entouré ce déplacement. Discrétion commandée par la perspective des élections municipales toutes proches en France? Cet aspect relève de la politique intérieure.

On avait estimé que le voyage de M. Cheysson ne serait pas vain s'il donnait lieu à une rencontre avec le leader de l'URSS. C'est bien ainsi que les choses se sont passées. Il est également vraisemblable, comme l'écrivait le *Quotidien* de Paris, que M. Mitterrand «ne souhaite pas laisser à la RFA la position d'interlocuteur privilégié de l'URSS.»

Dès lors, tout s'explique par une relance de la compétition entre la France et l'Allemagne? On ne peut pas placer le débat sur ce terrain.

Au cours d'une allocution prononcée à Montréal (au déjeuner de la Chambre de commerce française) S. E. l'ambassadeur de France au Canada a rappelé que la réconciliation franco-allemande reste l'un des traits dominants de l'histoire contemporaine de l'Europe et qu'il ne serait pas touché à cet acquis.

Il reste que la politique étrangère de la France, sa position dans la grande controverse sur les missiles notamment, apparaît quelquefois paradoxale. Excès de subtilité? Pas nécessairement. Le propre du paradoxe est d'aller à l'encontre de l'opinion communément admise, selon le *Robert*.

Or, justement, d'un gouvernement socialiste, qui compte, en sus, des ministres communistes, l'opinion généralement admise aurait attendu qu'il plonge le pays dans le neutralisme le plus absolu, qu'il s'oppose fermement à la modernisation de l'armement nucléaire de l'OTAN et qu'il prenne le contrepied de toutes les propositions du président Reagan.

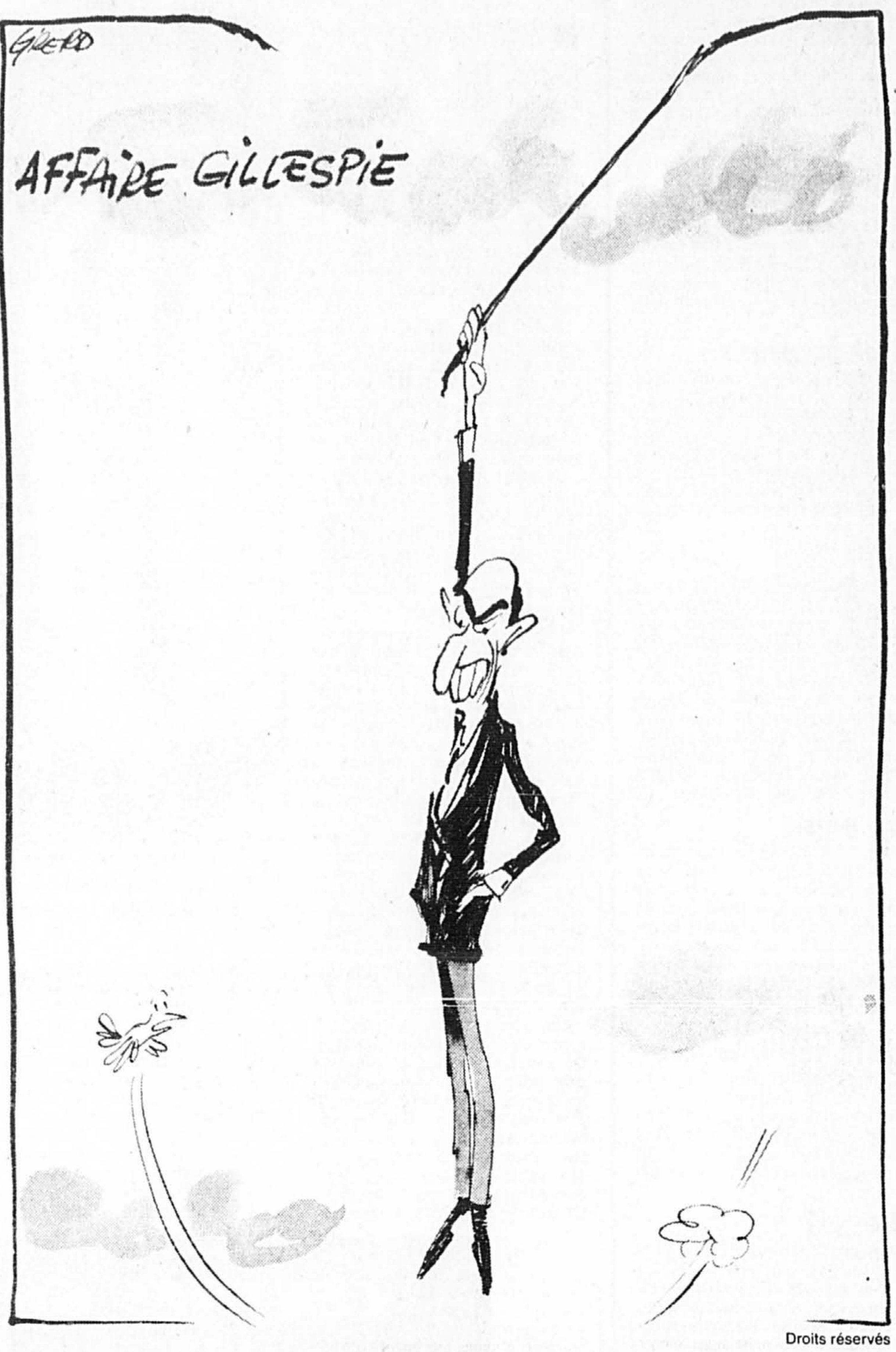
Or, il se trouve que le gouvernement de M. Mitterrand n'a jamais dévié d'une position annoncée dès le début de son mandat, qui consistait à rester fidèle à l'alliance avec les États-Unis, quoi qu'il en soit, par ailleurs, de divergences notables avec Washington dans d'autres dossiers (notamment le Moyen-Orient et l'Amérique latine). À telle enseigne que de la France et de l'Allemagne c'est la première qui apparaît aujourd'hui comme la plus inébranlable des nations alliées.

À cette situation il faudrait chercher des explications du côté de l'Allemagne elle-même et les élections générales du 6 mars éclaireront nos lanternes. On aura à y revenir. L'Allemagne apparaît tentée par le neutralisme.

Pour Paris, à défaut d'un désarmement «général», qui n'est certainement pas acquis mais qu'il faut favoriser, le seul constat possible est le suivant: il n'y a pas, à l'heure actuelle, de parade aux SS-20 soviétiques pointés vers l'Europe. D'où l'accord accordé par le gouvernement français à l'implantation des missiles Cruise et des fusées Pershing-II.

L'Europe veut se défendre et être défendue. Mais sommes-nous, nous-mêmes, comme Canadiens ou Américains, assurés de l'invulnérabilité? Rien n'est moins certain.

Guy CORMIER



Droits réservés

LIBRE OPINION

Quel type de quotidien faudrait-il en Acadie?

Les auteurs, Roger Ouellette et Yvan Perrier, sont professeurs au département de sciences politiques de l'Université de Moncton.

Voilà déjà six mois que la population acadienne est privée de son seul quotidien de langue française. Les circonstances entourant la fermeture de *L'Évangéline* et les projets de nouvelles entreprises de presse commencent à se préciser.

ROGER OUELLETTE
YVAN PERRIER

Quelques jours après la fermeture de *L'Évangéline*, le gouvernement Hatfield proposait en pleine campagne électorale une garantie de prêt de 500 mille dollars afin de permettre la réouverture du journal. Il commandait aussi une étude auprès de la firme Sobeco de Montréal afin d'identifier et d'étudier attentivement les obstacles en vue d'en arriver à une reprise durable des activités de l'imprimerie acadienne 1972 Ltée, l'éditeur de *L'Évangéline*. Au terme de son étude, le groupe Sobeco recommandait l'abandon des efforts visant la réouverture de l'imprimerie acadienne, et déconseillait le gouvernement du Nouveau-Brunswick de maintenir son offre de garantie de prêt.

Le rapport Sobeco faisait état de relations de travail tendues à *L'Évangéline*, et s'interrogeait sur le bien-fondé de l'administration et la gestion d'une entreprise de presse par des cadres non rompus à ce type d'activité.

Par ailleurs, le groupe Sobeco demandait au gouvernement du N.-B. le mandat de préparer le projet d'une nouvelle entreprise de presse dont l'unique activité serait la publication d'un journal qui «puisse jouir d'une indépendance financière et d'une politique du contenu libre de toute contrainte autre que la nécessité de satisfaire ses lecteurs». Dans cette perspective, le rapport proposait une meilleure représentativité des membres du Conseil d'administration et une autonomie de fonctionnement du directeur et de la rédaction.

Le Premier ministre Hatfield acceptait les recommandations du groupe Sobeco, et était disposé à lui accorder le mandat de préparer un projet de journal selon les paramètres fixés plus haut. Toutefois, c'est ici que devait se terminer le rôle du groupe Sobeco, et qu'en-

traient en scène de nouveaux acteurs.

Un comité bipartite composé de trois représentants de la partie syndicale et autant de la partie patronale est créé en décembre 1982. Lors d'une réunion regroupant une quinzaine d'organismes acadiens, le président du comité bipartite, M. Gilbert Finn, est mandaté pour faire parvenir au gouvernement du N.-B. un télégramme demandant de «suspendre temporairement toutes activités relatives au dossier *L'Évangéline*, incluant l'étude par des conseillers, jusqu'à ce que les organismes acadiens aient eu eux-mêmes la chance de préparer un projet et de le soumettre au gouvernement pour considération». Le Premier ministre Hatfield devait recevoir favorablement cette requête, et c'est ainsi que le comité bipartite remettait son rapport aux organismes acadiens le 14 janvier 1983. Ce rapport devait servir de document de travail pour la présentation d'un nouveau projet de journal. Un comité consultatif de 5 membres, excluant le syndicat, est formé aussitôt. Le comité présentait son «projet de lancement d'un quotidien francophone au Nouveau-Brunswick» à la presse le 16 février dernier.

Ce projet prévoit le lancement d'une nouvelle entreprise de presse au coût de 4.925 millions de dollars dont 2 millions seront consacrés à un fond en fiducie. On se propose d'aller chercher 500 mille dollars auprès de la communauté acadienne, le reste provenant des divers paliers de gouvernements.

Le syndicat des imprimeurs acadiens est donc définitivement écarté de la scène. Car qui dit nouvelle entreprise, dit aussi nouvel employeur et nouveaux employés; aucun protocole d'entente ne garantissant les droits des ex-travailleurs de l'imprimerie acadienne 1972 Ltée. Si le syndicat des imprimeurs acadiens et les employés de l'imprimerie acadienne disparaissent totalement du décor, on ne peut en dire autant de l'ancien employeur.

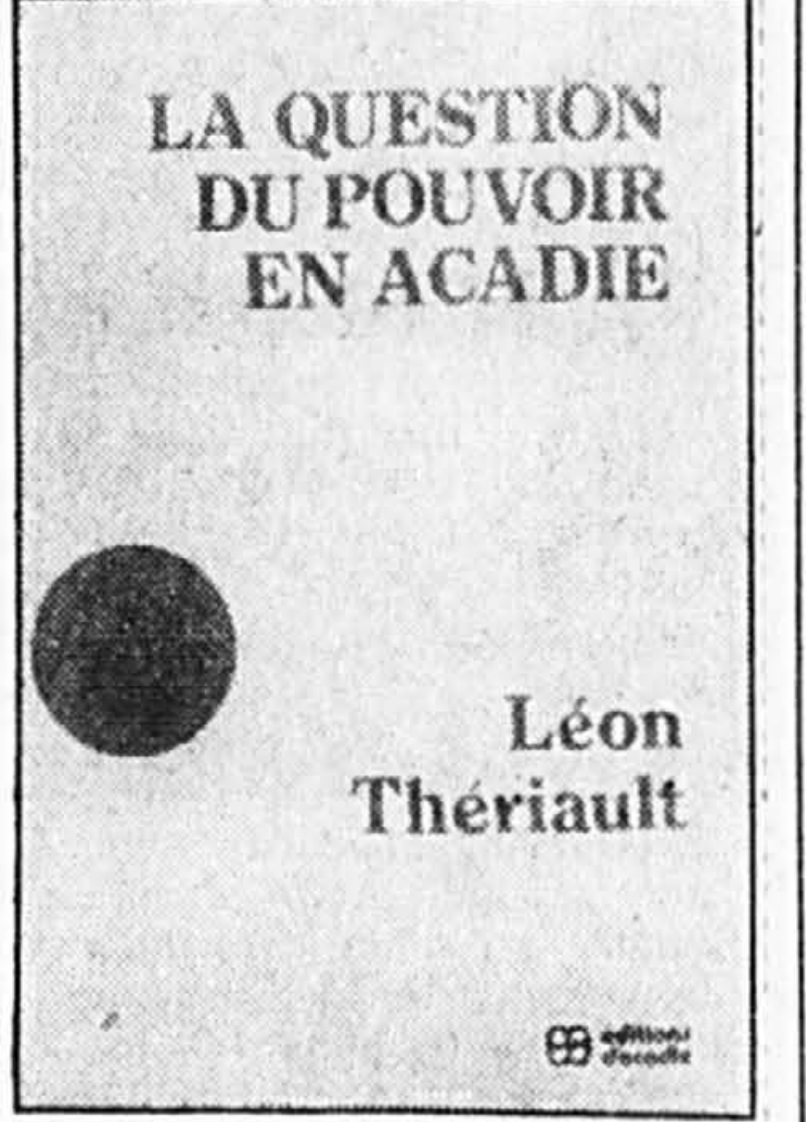
La nouvelle entreprise de presse aura un Conseil d'administration composé d'un maximum de 8 membres; 4 nommés par les actionnaires de «Classe A» et autant par ceux de «Classe B» à condition qu'ils investissent la même somme que le groupe A. Les actionnaires de «Classe A» sont des organismes acadiens, et les actions de «Classe B» sont réservées à la population acadienne sur une base individuelle. Qui sont ces organismes aca-

diens? Nous retrouvons l'Archidiocèse de Moncton, l'Assomption mutuelle-vie, la Fédération des caisses populaires acadiennes et l'Université de Moncton. Tous étaient également membres du C.A. de l'imprimerie acadienne 1972 Ltée, l'éditeur de *L'Évangéline*. Seule, l'Association des enseignants francophones du N.-B., qui figurait dans l'ancien C.A., n'apparaît pas dans le nouveau. A aucun moment dans son mémoire, le comité consultatif n'indique les critères de sélection qui l'ont conduit à privilégier ces organismes plutôt que d'autres. Deux de ces organismes, la Fédération des caisses populaires acadiennes et l'Assomption mutuelle-vie, sont des institutions financières et l'autre, l'Université de Moncton, est une corporation privée à but non lucratif. Les deux premières institutions ont déjà annoncé une souscription de 100 mille dollars chacune alors que l'Université de Moncton ne s'est pas encore prononcée. Tant qu'à l'Archevêché de Moncton, il a indiqué qu'il n'était pas intéressé à participer directement au projet. Il laisse aux paroisses le soin d'apporter leur soutien financier.

Le nouveau quotidien francophone risque fort d'être contrôlé par les mêmes organismes qui ont conduit *L'Évangéline* à sa liquidation. Surtout, rien ne nous assure que le nouveau journal aura une meilleure qualité rédactionnelle, et que l'époque des éditoriaux anonymes sera définitivement révolue. Cela est d'autant moins acceptable que c'est avec des fonds provenant des pouvoirs publics, donc des contribuables acadiens en outre, que ces organismes se proposent de poursuivre leur aventure dans le monde de la presse écrite. Pourtant, dans son rapport sur *L'Évangéline*, le groupe Sobeco constatait que «l'actuelle structure corporative n'est plus défendue par personne et des changements importants y seraient requis...».

Comment faire confiance à des gens qui ont manifesté dans le passé si peu de considération pour le libre accès à l'information. Leur attitude dans le dossier de fermeture de *L'Évangéline* est des plus éloquentes à cet égard. Et que dire du sort qu'ils ont réservé aux employés de l'imprimerie acadienne 1972 Ltée. Si le passé est le garant de l'avenir, ce n'est pas demain que la population acadienne aura un journal véritablement indépendant doté d'un conseil d'administration réellement représentatif.

LECTURES



Le rêve de la province acadienne

«Nous vivons présentement une crise constitutionnelle et politique, ici même au Nouveau-Brunswick, une crise qui est à peu près de la même nature que celle qui existe entre le Canada et le Québec. Et cette crise a ses racines dans des structures boiteuses que l'on ne saurait valablement remanier en notre faveur sans que l'on ne tienne compte d'une certaine notion de territoire acadien. Autrement, nous demeurons condamnés à l'éternel statut de minoritaires, sans pouvoir réel.»

PIERRE VENNAT

Il peut sembler curieux, alors que l'élection d'un gouvernement souverainiste il y a plus de six ans n'a pas encore permis au Québec de s'autodéterminer, que les Acadiens, eux, puissent en parler. Précisons toutefois, dès le départ, que ceux qui parlent de pouvoir acadien se contentent de réclamer une province acadienne et non pas un Etat souverain comme les péquistes.

Même si les Acadiens viennent de perdre leur quotidien, *L'Évangéline*, et qu'ils ne sont pas assurés du succès d'un éventuel successeur, il ne faudrait pas écarter du revers de la main l'essai sur le pouvoir en Acadie, du professeur Léon Thériault de l'Université de Moncton, et surtout les questions que l'ouvrage soulève. (1)

À la veille du deux centième anniversaire de la fondation du Nouveau-Brunswick, en 1784, le professeur Thériault croit qu'il est grand temps que les Acadiens prennent parti s'ils ne veulent pas continuer à être considérés, même par leurs meilleurs amis, ajoute-t-il, comme une communauté peut-être riche en folklore, mais qui ne saurait prétendre à beaucoup plus qu'un mythe.

Pourtant, comme il écrit lui-même, s'il est un domaine que les Acadiens du Nouveau-Brunswick ont peu acadianisé, c'est bien la dimension politique de leur vie collective, tant il est vrai que s'il y a peu de grandes personnalités politiques acadiennes, la population, elle, a en fait peu discuté du pouvoir acadien, de politique acadienne. Le Parti acadien, fondé il y a quelques années, ne va cueillir, pour l'instant, que dans les 12 p. cent des voix et n'a pas réussi à faire élire qui ce soit lors des élections législatives de l'autonomie dernier.

Le projet de province acadienne est un peu flou, mais Thériault ne veut pas de grands palabres, genre les États généraux du Canada français, qu'avaient connus le Québec il y a quinze ans, ou encore la Convention nationale des Acadiens, plus récente. Ce qui compte surtout, dit-il, est la volonté des Acadiens de s'engager, de se reconnaître comme communauté distincte. Une fois assurée une véritable volonté d'agir, il sera bien temps de s'arrêter au modalité.

«Le temps n'est-il pas venu, écrit Thériault, de songer sérieusement à l'acadianisation de notre vie politique et de nous doter d'un projet politique spécifiquement acadien? Et par projet politique spécifiquement acadien, je n'entends pas simplement des réformes au chapitre des droits linguistiques, mais bien des revendications d'ordre territorial en même temps que notre droit à gérer nous-mêmes nos affaires. Il s'agit, pour tout dire, de faire valoir notre droit à l'autodétermination, de nous unir pour la reconquête de notre statut de majorité.»

Ceci dit, la lutte sera longue, le projet acadien étant encore flou. Volontairement d'ailleurs.

«Notre démarche vers la recherche d'un projet politique collectif doit être lucide», continue Thériault en s'adressant à ses compatriotes.

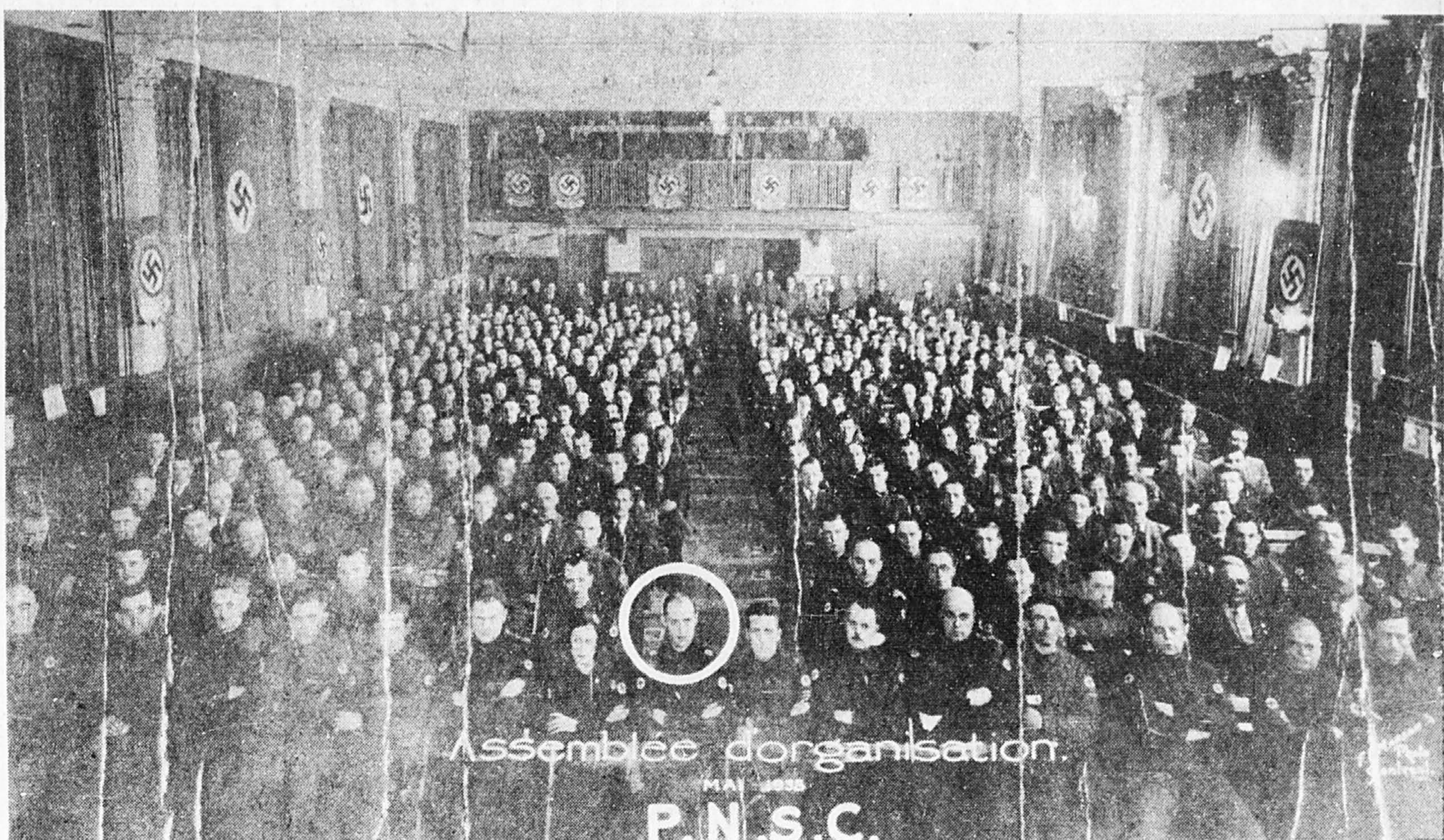
«Elle doit en particulier tenir compte de toutes les contraintes qui nous assaillent: notre environnement passablement anglophone; l'absence de modèles dont nous puissions nous inspirer; la carence de compétences acadiennes dans des domaines pourtant intimement liés à notre vie collective; l'absence de traditions acadiennes facilement discernables dans le domaine de la pensée politique; le peu d'habitude que nous avons de nous rencontrer pour discuter des problèmes de fond.»

Et pourtant, conclut le professeur Thériault et les Acadiens qui pensent comme lui, il s'agit de la dernière chance à saisir sous peine de ne devenir qu'un simple groupe folklorique.

La question du pouvoir, Léon Thériault, Éditions Acadie, 256 p.

Arcand et son parti en 1938

Commentant la série télévisée *Empire, Inc.* et, en particulier, la façon qu'y furent présentés Adrien Arcand et son Parti de l'Unité nationale du Canada, un lecteur de Montréal, M. Gérard Michaud, a soutenu dans cette page mercredi dernier que «le P.U.N., depuis sa fondation le 1er juillet 1938 jusqu'à nos jours n'a jamais utilisé la croix gammée comme emblème». Or, M. J. Z.-Léon Patenaude, familier de la petite histoire de Montréal, nous a autorisés à reproduire la photo ci-contre, tirée de ses archives personnelles, qui montre bien qu'au mois de mai 1938 le P.U.N., qui s'appelait alors le P.N.S.C. (Parti national social-chrétien), avait pour l'emblème nazi la plus haute vénération. Prise à l'occasion de l'assemblée d'organisation du parti (probablement au 4e étage de la Palestre nationale, où elle a d'ailleurs été trouvée), la photo montre les membres portant la croix gammée et la chemise noire des nazis d'Hitler; les murs étaient également pavoisés de grandes croix gammées. Adrien Arcand (indiqué par un cercle) apparaît à l'avant-plan. Plusieurs femmes faisaient partie de l'assistance.



Une affaire à élucider

Il y a quelque temps on apprenait que la compagnie Cadillac-Fairview venait de vendre 11.000 logements qu'elle possédait à Toronto pour le prix de 270 millions de dollars et que les acheteurs les avaient immédiatement revendus à des inconnus pour le prix de 500 millions. Ces inconnus seraient des Arabes transigeant par l'intermédiaire de plusieurs compagnies avec des numéros et par conséquent difficiles à identifier.

Cette transaction a été qualifiée de «transaction du siècle» à cause de son importance et, aujourd'hui, on se demande dans les milieux des mieux renseignés si elle ne serait pas plutôt la «fraude du siècle». Cette transaction a en effet soulevé l'attention générale. D'abord celle des locataires qui craignent, non seulement sans raison, qu'ils subiraient des hausses substantielles de loyers pour permettre aux nouveaux propriétaires de rentabiliser la transaction.

Les gouvernements également se sont inquiétés et ils ont rapidement adopté une législation pour limiter dans ce cas précis les augmentations de loyers appréhendées. Mais ce n'est pas tout: flairant qu'il avait pu y avoir des irrégularités sérieuses le gouvernement a placé en tutelle les trois sociétés de fiducie liquidées.

Comment pouvait-il se faire que des immeubles vendus par leurs propriétaires 270 millions pouvaient en quelques heures être revendus avec un profit de 230 millions? Comment expliquer que des sociétés de fiducie aient pu accepter en garantie hypothécaire de troisième rang des immeubles dont la valeur était pour le moins douteuse.

C'est en qualité d'évaluateur et de consultant immobilier que je

me pose de sérieuses questions sur la qualité des services professionnels, et en particulier ceux d'évaluateurs, auxquels vendeurs, acheteurs et prêteurs ont eu recours. Et ce qui est grave c'est que les vendeurs et les prêteurs sont des firmes qui opèrent avec de l'argent public.

Comment des évaluateurs sérieux ont-ils pu conseiller à leurs clients respectifs d'acheter et de vendre à des prix aussi éloignés l'un de l'autre? Et comment les prêteurs ont-ils pu accepter en garantie des immeubles vendus dans de pareilles conditions?

On a le droit de se demander si les actionnaires de la compagnie Cadillac-Fairview ont été frustrés si celle-ci n'a pas obtenu un juste prix pour les immeubles dont elle s'est départie. On peut se demander si les acheteurs, arabes ou autres, n'ont pas été bernés en achetant à un prix exorbitant ces mêmes immeubles et permettant à des personnes inconnues de faire un profit déraisonnable. Et surtout, est-ce que les sociétés de fiducie ont protégé les épargnes de leurs clients en prêtant des sommes considérables sans garanties suffisantes?

Il semble que le gouvernement veut connaître la vérité dans cette affaire et il a raison. Mais il y a aussi les associations professionnelles dont les membres ont été impliqués dans ces transactions qui ont également raison de se demander si les évaluateurs et les officiers de trusts responsables ont vraiment fait leur devoir. Espérons que toute la lumière sera faite!

Marcel THÉRIEN
Évaluateur et
économiste immobilier
Trois-Rivières

Les disparitions à Chypre

Lettre ouverte au ministre des Affaires étrangères du Canada, M. Alan McEachen.

Monsieur le Ministre,
Je vous écris concernant une résolution qui a été votée récemment aux Nations unies (9 décembre 82) sur la question chypriote et plus précisément sur les personnes disparues depuis l'invasion de l'île par la Turquie en 1974.

«Plusieurs de mes électeurs ainsi que moi-même avons été fort déçus de la position du Canada sur cette motion qui avait comme but de faciliter le travail du comité sur les personnes disparues. Ladite motion a reçu l'appui de la grande majorité des pays votants incluant d'autres pays qui, avec le Canada, maintiennent des forces de paix sur l'île de Chypre. Le Canada

s'étant abstenu, n'y aurait-il pas lieu de croire que le proverbe «qui ne dit mot consent» s'appliquerait dans le cas présent?

Il est anormal et inacceptable qu'aucun effort réel n'ait été fait pour retracer les personnes disparues depuis l'invasion turque en 1974. On aurait espéré que le Canada eût le courage de prendre une position claire en faveur de la justice humaine la plus élémentaire.

J'espère que la position canadienne sur la question des personnes disparues à Chypre puisse être révisée et que, dans l'avenir, il y aura plus de considération pour les demandes légitimes des familles de ces personnes.

Christos SIRROS
Membre de l'Assemblée
nationale du
Québec-Laurier

VICTIME DES COUPURES

L'éducation postsecondaire dans les pénitenciers est condamnée à mort

Honorable Robert Kaplan
Solliciteur général du Canada
Ottawa

Monsieur le Ministre,
Les journaux du Canada anglais ont fait grand état ces derniers jours de votre décision unilatérale d'annuler tous les programmes d'éducation postsecondaire dans les pénitenciers fédéraux. Comme votre décision nous touche, et bien que nous n'ayons pas encore été officiellement informés de votre nouvelle politique, permettez-nous les commentaires suivants.

D'abord, nous ne reprendrons pas les nombreux arguments qui vous sont parvenus d'Ottawa et de Vancouver, de Winnipeg et de Toronto, de Victoria et de Kingston pour vous rappeler la nécessité, la place, le rôle et la portée de l'éducation, surtout postsecondaire, en milieu carcéral. Nous ne reprendrons pas non plus la critique de votre justification indéfendable à partir de motifs économiques, ni l'incompréhension manifeste de vos conseillers sur le sens réel de l'approche éducative en prison.

Nous osons lire dans votre geste étonnant, non pas un manque de jugement de votre part, encore moins une volonté punitive vengeresse et immorale, mais un manque flagrant d'information et de renseignements pertinents de la part de votre entourage. Depuis quatre ou cinq ans en effet, le Canada s'est forgé une réputation internationale enviable dans le domaine de la justice correctionnelle. Ce n'est pas l'éducation postsecondaire comme telle qui contribue à cette renommée; c'est bien plutôt l'éducation comme approche intégrale de réhabilitation qui remplit ce rôle. Car l'approche éducative intégrale — dont les programmes d'enseignement postsecondaire constituent à la fois une cause et un effet, une promesse et un produit — a cette caractéristique nouvelle et révolutionnaire de s'adresser à l'institution pénitentiaire en tant que totalité. Elle s'adresse aux détenus, bien sûr, mais aussi aux administrateurs et aux gardiens, aux agents de classement, aux psychologues, aux criminologues, etc. Elle repose sur une conception renouvelée du détenu, comme personne à promouvoir plutôt que comme criminel à punir, et de la prison, comme institution de réhabilitation éducative plutôt que comme institution de violence répressive. Elle suppose une sensibilisation nouvelle de la société aux problèmes de clémence et de réintégration sociale et conduit inévitablement à une nouvelle réflexion collective sur la justice criminelle et la justice pénale. Voilà pourquoi, Monsieur le Ministre, l'éducation intégrale en prison est si révolutionnaire et fait du Canada un modèle exceptionnel dans la réforme mondiale des sys-

tèmes de justice pénale. D'ailleurs, les Services correctionnels de votre ministère ont largement contribué, depuis quelque temps, à l'émergence de cette nouvelle idéologie en appuyant plusieurs projets d'envergure. (...)

Vos conseillers vous ont peut-être mal renseigné sur le sens, la pertinence, la «nouveau» de ces événements. Des évaluations et

des appréciations indépendantes, et fort élogieuses, sont pourtant bien connues. Elles proviennent d'organismes privés, d'universités, de journalistes. La dernière, et la plus significative sans doute, puisque commandée par les Services correctionnels de votre ministère, a été déposée en octobre 1982 par le «Bureau of Management Consulting» du ministère des Approvisionnement et Services. On ne vous a sûrement pas mis au courant des conclusions de ce rapport récent, Monsieur le Ministre, car elles sont des plus favorables au maintien et au rayonnement des programmes d'éducation postsecondaire en particulier. On y commente en long les avantages pour les détenus, pour les Services correctionnels du Canada, pour le

gouvernement fédéral, et pour la société.

En espérant que ces quelques renseignements vous inciteront à revoir, pour la reporter aux oubliettes, une décision insoutenable prise à partir de conseils et d'avis ou bien partiaux, ou bien superficiels.

Le Groupe de recherche sur l'éducation en prison:

- Mario FERLAND**
Université Laval
- Jacques GAGNE**
Université Laval
- Guy-Antoine LAFLEUR**
Université Laval
- Lucien MORIN**
Université du Québec
à Trois-Rivières
- Roland OUELLET**
Université Laval

Un enfer...

Monsieur Pierre Marois,
Ministre du Travail,

(...) Monsieur Marois, vous qui siègez dans les hautes sphères du pouvoir provincial, dites-nous pourquoi il est si peu profitable d'avoir du talent dans ce pays qui n'est pas un pays mais l'enfer des assistés sociaux de moins de trente ans? Vous êtes parfaitement conscient que la vie, à \$144 par mois, est impossible; alors pourquoi refusez-vous d'aider convenablement les jeunes qui, jusqu'à nouvel ordre, font toujours partie du peuple, mais qui se retrouvent sans emploi (faute d'emplois) et sans revenu suffisant (à cause des politiques de votre ministère)?

Monsieur Marois, si la vraie vie vous intéresse, quittez votre ministère et joignez-vous aux rangs des jeunes assistés sociaux du Québec. Vous y trouverez de quoi alimenter vos cauchemars pour bien des années à venir.

Jacques LEBLANC
Montréal

la presse

RENSEIGNEMENTS 285-7272

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTEE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE», et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400». Part de retour garanti.

ABONNEMENT Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7h à 18h.	285-6911	ANNONCES CLASSÉES Commandes du lundi au vendredi: 9h à 17h Pour changer du lundi au vendredi: 9h à 16h30	285-7111 285-7205
RÉDACTION	285-7070	GRANDES ANNONCES Détailants National, Télé-Presse Vacances, voyages Carrières et professions, nominations	285-7202 285-7306 285-7265 285-7320
PROMOTION	285-7100		
COMPTABILITÉ Grandes annonces Annonces classées	285-6892 285-6901		

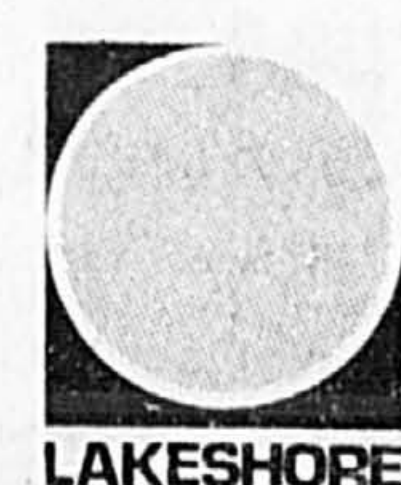
LOI 111

Les écoles de la Commission scolaire Lakeshore sont actuellement toutes ouvertes. Tous les élèves, les parents et les commissaires élus font un maximum d'efforts pour promouvoir l'atmosphère sereine indispensable pour l'éducation de nos enfants.

La Loi 111 continue à entraver ces efforts.

Le Gouvernement devrait abroger immédiatement cette loi et poursuivre le dialogue avec tous les syndicats concernés.

Nous prions instamment le Gouvernement de mettre sur pied une commission parlementaire chargée d'étudier les positions adoptées par les deux parties en cause. Cette commission constituerait l'un des meilleurs moyens d'informer le public sur cette importante question et d'en arriver à un compromis mutuellement acceptable.



POUR LES COMMISSAIRES
DE LA COMMISSION
SCOLAIRE LAKESHORE

Le Président,

Joel Hartt

UNE OFFRE AUX PROPRIÉTAIRES DE MAISONS

Pour célébrer plus de 30 ans de service dans la rénovation au Québec, nous offrons

\$30 D'ALLOCATION

sur chacune de vos vieilles

FENÊTRES ET PORTES

peu importe leur condition, avec l'achat d'un nombre équivalent de nos nouvelles fenêtres et portes.

Cette offre est valable jusqu'au 31 mars 1983

RUSCO

Estimation gratuite - Facilité de paiement

SPECIALITÉ DE MAISON INC.
2015, rue Thimens
Saint-Laurent

337-1000

N.B.

- Priorité est accordée sous cette rubrique aux lettres d'intérêt général se rapportant à des articles parus dans LA PRESSE. La concision est de rigueur.
- Les correspondants doivent inscrire lisiblement leurs nom, adresse et numéro de téléphone.
- LA PRESSE ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues, ni à retourner les lettres, manuscrites ou autres documents non publiés.
- L'auteur assume l'entière responsabilité de ses opinions.
- Tout en respectant la pensée de l'auteur, LA PRESSE se réserve le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible.
- Si possible écrire à la machine, à double interligne.
- Prière d'adresser vos lettres comme suit: «Tribune libre», LA PRESSE, C.P. 4200, succ. Place d'Armes, Montréal, H2Y 3M1.

Lévesque est favorable à l'idée d'une commission parlementaire

■ ALMA (PC) — Alors que plus de 100 manifestants favorables à la CEQ et à la CSN brandissaient des pancartes devant et autour du complexe Jacques-Gagnon, le premier ministre René Lévesque a affirmé samedi soir qu'une commission parlementaire pourrait faire un travail utile en jetant un éclairage nouveau sur le conflit qui perdure dans les écoles et collèges.

PIERRE ROBERGE

Lors d'une conférence de presse devant la presse régionale, M. Lévesque a expliqué que le gouvernement et les syndicats ne pouvaient pas « continuer de jouer au fou en coulisses. Je pense que c'est le temps de mettre les faits sur la table pour informer la population. »

Vendredi, face à une impasse dans les pourparlers avec les syndicats après une semaine de trêve dans le réseau de l'ensei-

gnement, le ministre de l'Éducation Camille Laurin avait recommandé au premier ministre de tenir une telle commission afin d'aérer le débat.

Quant à la télédiffusion des débats qui commencent mercredi, le député de Taillon a affirmé que « oui, nous avons bien l'intention que ce soit télévisé ». En principe, ce serait sur les ondes de Radio-Québec qui diffuse d'habitude les travaux de l'Assemblée nationale.

La tenue d'une commission parlementaire, a rappelé le chef péquiste, avait déjà été proposée lors de l'étude de la loi spéciale 111 forçant sévèrement le retour au travail des enseignants du Québec.

Même si le gouvernement leur a imposé des décrets, a ajouté M. Lévesque, les employés de l'État ne sont pas soumis à « un régime intolérable ». Depuis le début du conflit dans le secteur public, notamment quand il s'agit de la qualité de l'enseignement et de la

tâche, a-t-il souligné, « les définitions ont été nombreuses ».

D'après lui, il faut absolument exposer ces notions d'une manière concrète à la population qui « paie des milliards pour l'éducation ».

Quelques minutes plus tard, lors d'un cocktail en marge des Jeux du Canada ou le drapeau du Canada se faisait rare, M. Lévesque a pris la parole sur un podium du complexe Jacques-Gagnon, face à une grande baie vitrée derrière laquelle les manifestants tenaient leur pancarte et

scandaient leurs slogans les pieds dans la neige.

A propos des affrontements sportifs entre les provinces canadiennes et jetant un oeil vers l'extérieur, il a affirmé que « ça fait plaisir de se retrouver dans un climat de conflit amical ». Il a rendu hommage aux athlètes du Québec qui, quelles que soient leurs performances, « auront bien mérité de la patrie ».

Arrivé vendredi dans le Lac-Saint-Jean, M. Lévesque loge chez la mère de son épouse, Corinne Coté.

Les Etats-Unis et le Canada tentent de régler leurs différends

■ WASHINGTON (PC) — Des représentants du Canada et des Etats-Unis essaieront cette semaine de régler les contentieux entre les deux pays.

Une série de discussions privées dans les deux pays porteront sur le bois de construction, le gaz naturel, la pollution et la circulation aérienne.

De part et d'autre, les diplomates soutiennent qu'il s'agit de différends dont il ne faut pas exagérer l'importance. Mais on se souvient aussi des frictions de 1981 et de 1982.

La politique fédérale de l'énergie et l'attitude d'Ottawa envers les investissements étrangers posent encore des difficultés, souvent aggravées par des divergences fondamentales d'idéologie entre les républicains de M. Reagan et les libéraux de M. Trudeau.

Les plus aimables critiques américains du Canada parlent de nationalisme; d'autres, de socialisme et d'anti-américanisme. Et du côté canadien, on parle privément des ambitions et de l'impé-

rialisme économique des Etats-Unis.

En ces derniers six mois, les hostilités étaient comme suspendues par suite de diverses circonstances nouvelles. Par exemple, le secrétaire d'Etat, M. George Schultz, et le ministre des Affaires extérieures, M. Allan MacEachen, convenaient en octobre de se réunir au moins quatre fois par année.

Les deux hommes se sont rencontrés depuis à Bruxelles, en décembre, et devraient s'entretenir de nouveau en avril.

En ces tout derniers temps, on le sait, le département de la Justice a qualifié de « propagande politique » trois productions de l'Office national du film. Ensuite, les autorités américaines ont voulu empêcher Air Canada de vendre des billets à tarif réduit entre le Canada et les Etats-Unis.

Mais Ottawa trouve plus sérieuse la possibilité que l'on surtaxe aux Etats-Unis le bois canadien exporté pour une valeur d'environ \$2 milliards par année, et les pressions en faveur de la baisse du prix du gaz naturel.

Nid-de-Corbeau : campagne de publicité

■ OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral projette une campagne de publicité de \$350.000 pour reprendre l'initiative dans la guerre des mots au sujet de son plan de \$3.7 milliards de hausse des tarifs ferroviaires de la Passe du Nid-de-Corbeau.

Mais il veut éviter les ennuis qu'il a connus à la suite d'une annonce pauvrement rédigée dans

la Montréal Gazette la semaine dernière.

Traduite du texte français qui s'intitulait « Adieu Corbeau », elle portait le titre « The Crow Goes Without a Flap » (le corbeau s'en vole aisément), titre curieux si l'on songe aux critiques incessantes depuis que le plan a été annoncé il y a un mois par le ministre des Transports, M. Jean-Luc Pepin.

QUALITÉ DE L'EAU

Québec se retrouve encore sans politique globale

■ QUEBEC (PC) — Au Québec où est consommée 75 p. cent de l'eau embouteillée vendue au Canada, la pollution des eaux causée par l'industrie équivaut à celle qu'entraînerait la présence d'une population de 40 millions d'individus.

Et cette situation déplorable qui vaut au Québec, à ses cours d'eau et à son eau potable, une réputation peu enviable, n'est pas sur le point de s'améliorer.

PIERRE TOURANGEAU

Parce que le programme d'assainissement des eaux mis sur pied par le ministère de l'Environnement — MEQ — il y a quelques années n'est pas loin d'être en panne et que même s'il fonctionnait à plein, il faudrait compter 30 ans environ avant qu'il n'atteigne ses objectifs.

Parce qu'aussi le MEQ n'exige actuellement des industries qu'un traitement primaire de leurs eaux usées qui n'en retire que 10 à 15 p. cent seulement de la matière organique. Quand aux produits chimiques, on n'en parle même pas.

Mais surtout parce que le ministère n'exige rien des grandes communautés urbaines, de sorte que Montréal et ses banlieues comme toutes les autres grandes agglomérations québécoises rejettent encore en 1983 leurs égouts dans le fleuve ou ses affluents.

« On en est toujours au stade de la construction des collecteurs », explique le professeur Michel Maldagues du département de l'Aménagement de l'Université Laval. Une grande partie des fonds que le ministère a déboursés ces dernières années dans le cadre de son programme d'assainissement n'a servi qu'à la construction de collecteurs.

Ce qui veut dire essentiellement, qu'au lieu de jeter comme avant les eaux d'égouts à différents endroits le long des berges, on les déverse au même endroit en comptant sur la qualité auto-épuratrice du fleuve pour les faire disparaître.

Trois mauvais calcul, estime M. Maldagues puisque d'année en année la qualité du fleuve diminue. Les déchets toxiques s'y accumulent. La pêche commerciale y déperit.

« Que se passerait-il, je vous le demande un peu, si le Saint-Laurent n'avait pas le 8ème débit au monde? »

Grande consommatrice d'eau, l'industrie québécoise, qu'elle soit métallurgique ou papetière, ne s'est que rarement préoccupée d'environnement.

En fait, soutient le professeur Maldagues, nous vivons aujourd'hui dans le domaine de l'eau, les conséquences d'une très longue période de négligence dont les origines remontent au début de l'ère industrielle.

« Il y a eu, dit-il, une insouciance totale. On a accepté que n'importe qui s'installe n'importe où à n'importe quelles conditions. Et ça ne fait qu'empirer puisque le secteur industriel se développe de plus en plus rapidement. »

M. Maldagues est bien prêt à reconnaître qu'il y a eu des efforts faits depuis quelques années.

Toutefois, ce qu'on demande à l'industrie est, de son point de vue, absolument insuffisant.

« Ce que voulait le MEQ il y a quelques années, explique-t-il, c'est un traitement primaire pour tout ce qu'on rejetait dans le fleuve et un traitement secondaire pour tout ce qui était rejeté dans les affluents. »

Mais on est encore loin d'avoir atteint cet objectif. D'ailleurs, au mieux, le traitement secondaire élimine de 80 à 90 p. cent de la charge organique contenue dans les eaux usées mais n'élimine aucunement les éléments toxiques qui s'y trouvent : mercure, cyanure, plomb, biphényles polychlorés, la liste de ces poisons pourrait être longue et celle de leurs effets sur la santé encore plus.

Seul un traitement tertiaire serait en mesure d'éliminer ces substances des eaux usées mais ça n'existe pas au Québec.

« Peu importe que l'eau de consommation soit filtrée ou non, traitée ou non, de dire M. Maldagues, on doit effectivement les éléments toxiques qu'on retrouve dans l'eau des bassins ou sont déversés les eaux des usines. »

Programme d'assainissement

Plus de 13 ans après la création du ministère de l'Environnement et malgré un programme d'assainissement annoncé plusieurs fois à la pièce à grand renfort de publicité par l'ex-ministre Marcel Léger, le Québec se retrouve encore aujourd'hui sans politique d'ensemble en matière de qualité de l'eau.

Des recommandations qui demeurent toujours lettre morte

■ QUEBEC (PC) — Treize ans après la création du ministère québécois de l'Environnement, Québec n'a toujours pas réglementé la distribution de l'eau potable ni décrété de normes minimales pour en contrôler la qualité.

En juin dernier toutefois, le MEQ sollicitait les commentaires de l'Association québécoise des techniques de l'eau — AQTE — sur un « projet de règlement relatif aux eaux destinées à la consommation humaine » qui devait être ultérieurement soumis au Conseil des ministres et dont la Presse canadienne a obtenue copie.

« Ça fait sept ou huit ans que le MEQ nous demande nos commentaires sur des projets de règlements de ce genre, explique M. Normand Filiatrault, président de l'AQTE. Malheureusement, on travaille pour rien puisqu'il n'y a pas encore de réglementation. »

« Cette fois-ci, poursuit-il, ils affirment qu'ils vont déposer bientôt un nouveau projet. On va le croire quand on va le voir. »

Ce qui n'a cependant pas empêché l'AQTE de commenter le projet que lui a soumis le MEQ comme elle l'a fait de bonne grâce mais inutilement à plusieurs reprises depuis huit ans.

Dans une lettre adressée au sous-ministre adjoint Bernard Harvey le 25 août, l'AQTE rappelle que ses multiples recommandations sur les différents projets de réglementation qui lui furent soumis sont demeurées lettre morte tout comme son insistance à réclamer que le gouvernement adopte des normes minimales de qualité pour l'eau potable.

« Nous sommes extrêmement déçus qu'à cette date, peut-on y lire, tous nos efforts n'ont donné que peu de résultats concrets dans ce dossier. »

Incomplet

M. Filiatrault qui signe la réponse de l'AQTE, constate aussi que les commentaires soumis sur les projets antérieurs de réglementation ont été peu retenus dans le dernier projet.

L'AQTE, écrit-il, note que le document du MEQ établit la volonté du gouvernement de créer

un règlement québécois régissant la qualité de l'eau potable.

« Cependant, poursuit-il, nous déplorons le fait que ce règlement soit incomplet comparativement aux publications existantes, telles que 'Recommandations pour la qualité de l'eau potable au Canada, 1978'. »

C'est sur cette publication du gouvernement fédéral fondée sur les recommandations de l'Organisation mondiale de la Santé que le Québec se base actuellement pour établir ses normes officielles en matière de qualité de l'eau de consommation.

L'AQTE estime que les normes de qualité physico-chimiques sont beaucoup trop incomplètes et que c'est à ce niveau surtout que Québec devrait s'inspirer du document fédéral.

Ainsi, soutient-on, on devrait ajouter à la liste des substances surveillées les éléments suivants : l'aluminium, l'amiante, l'antimoine, le cuivre, le fer, le manganèse, les phénols, les phosphates, les sulfates, les sulfures, le zinc et d'autres encore.

M. Filiatrault ajoute que son organisme juge toujours nécessaire qu'un règlement en même temps que la qualité de l'eau potable, celle des eaux brutes, ce que ne fait pas le MEQ dans son projet.

« Une telle réglementation, soutient-il, contribuerait à concilier les objectifs de qualité de nos cours d'eau visés par le programme d'assainissement avec les prévisions à long terme que nous sommes tentés de faire concernant la qualité des sources d'eau potable. »

Interrogé sur le fait que le MEQ ne juge pas opportun de réglementer la qualité des cours d'eau en même temps que l'eau potable, M. Filiatrault s'est dit d'avoir que cette attitude démontrait bien à quel point le ministère n'avait aucune vue d'ensemble du problème.

Si on réglementait la qualité des cours d'eau, ça permettrait d'enligner le programme d'assainissement des eaux du ministère vers des objectifs précis, d'opiner le président de l'AQTE.

SONDAGE GALTUP

LORS D'UN DIVORCE

La contribution à la vie familiale devrait être reconnue

■ La grande majorité des Canadiens (85%) se disent en désaccord avec un jugement de la Cour suprême qui, dans une récente cause de divorce, a reconnu la contribution d'une femme au mariage par le salaire émanant de son emploi, mais non par le travail qu'elle effectuait à la maison.

La question posée était la suivante : « Dans un récent jugement sur une cause de divorce, la Cour suprême du Canada a octroyé à une femme le quart des biens non familiaux (c.à.d. les biens autres que la maison, l'automobile, etc.) accumulés au cours d'un mariage de 19 ans — reconnaissant sa contribution en tant que salariée durant la moitié de cette période, mais non sa contribution en tant que ménagère et mère de famille durant l'autre moitié. A votre avis, dans le cas d'un divorce, une femme doit-elle ou non obtenir une reconnaissance financière de sa contribution à la vie familiale? »

Le tableau suivant traduit une opinion généralisée de la part des deux sexes en faveur de la reconnaissance du travail à la maison.

	Nationalement	Hommes	Femmes
Contribution à la vie familiale: Devrait être reconnue	85%	82%	89%
Ne devrait pas être reconnue ..	4%	5%	3%
Dépend des circonstances	9%	10%	7%
Pas d'opinion	2%	2%	1%

Les résultats se basent sur 1,055 interviews effectuées en janvier auprès de personnes âgées de 18 ans au moins. Un échantillon de cette ampleur donne des résultats exacts à quatre p. cent près dans 19 cas sur 20.

REÉR À TAUX PRÉFÉRENTIELS À LA BANQUE ROYALE!

Dépôts à terme garantis de retraite

1 an 10¼%

2 ans 10½%

3 ans 11%

Intérêt composé annuellement
N'attendez pas

L'année fiscale 1982 pour le REÉR, se termine demain le 1^{er} mars 1983.



BANQUE ROYALE



photo Pierre Côté, LA PRESSE

« Ensemble pour mieux se connaître »

Pour souligner l'anniversaire de Baden Powell, le fondateur du mouvement Scouts et Guides, quelques centaines de jeunes ont défilé dans les quartiers Villerey et Rosemont, sa-

medi matin. Le défilé avait été précédé d'une messe et a été suivi de jeux et autres activités à l'école Louis-Hébert. Le thème de la journée : Ensemble pour mieux se connaître.

Il aime emmener des fillettes en voyage

SEATTLE (AFP) — Un procès contre un multi-millionnaire au cours duquel est et sera évoquée une vie affective un peu particulière, s'est ouvert à Seattle (Etat de Washington) avec le témoignage d'une fillette de huit ans.

M. Russell Maguire, 57 ans, héritier de la fortune des Thompson fondée sur les mitraillettes, est accusé d'avoir emmené la petite fille en voyage pendant plusieurs semaines, dans des buts qualifiés d'« immoraux ». Des accusations similaires avaient été lancées en 1977 contre M. Maguire, dans le Connecticut et le Rhode Island, mais les poursuites avaient été abandonnées.

M. Maguire se décrit lui-même comme un philanthrope qui emmène des petites filles en voyage pour enrichir leur vie. Il avait rencontré la mère de la petite Lisa l'été dernier dans un hôtel de Salt Lake city, ville où elle réside, et pour une somme de \$1,000 dollars, avait acheté la compagnie de l'enfant. Il quitta alors

l'Utah pour l'Etat de Washington où il s'installa avec elle dans un hôtel d'un parc national.

Selon Lisa, qui a témoigné vendredi pendant une heure et demie devant le tribunal, le vieux monsieur lui demandait de l'attacher, de le fesser avec une ceinture, de lui faire boire du lait au biberon et de se coucher sur lui dans le lit. Il lui faisait aussi des caresses, ce que la petite fille a qualifié de « dégoûtant ». Cependant, interrogée par les avocats de la défense, elle a précisé qu'il ne faisait que la serrer dans ses bras et la caresser, sans attouchements sexuels.

L'affaire a été découverte quand des employés de l'hôtel ont eu des soupçons sur l'attitude de M. Maguire et ont alerté la police.

Les avocats de l'accusé prétendent pour leur part qu'il ne peut être jugé, parce qu'il est mentalement incompetent et souffre de psychose maniaque, selon les médecins, et que d'autre part il n'a rien fait d'illégal au cours du voyage.



OUI OU NON
les vendredis entre le 11 mars et le 23 avril
un choix à faire



Quel est l'événement gastronomique où le foie truffé a force de l'oie?

RÉPONSE AU VERSO

FIRMES DE GESTION EN CONSTRUCTION

La Société de Construction des Musées du Canada se propose d'engager des firmes offrant des services de gestion en construction dans le cadre de son mandat de construction d'une nouvelle Galerie nationale à Ottawa et d'un nouveau Musée de l'Homme à Hull.

Les architectes pour les deux projets ont été nommés et la phase conceptuelle est en cours.

Les firmes de gestion en construction seront appelées à donner des conseils sur le plan technique à la Société ainsi qu'aux équipes de design durant la phase conceptuelle, et seront responsables de faire des recommandations sur la préparation des documents concernant les divers marchés pour la fourniture de main-d'oeuvre, services et matériaux, de faire les appels d'offres, de faire des recommandations sur le choix des adjudicataires et de voir à la gestion générale des travaux de construction.

Le coût de l'ouvrage pour chaque projet s'éleva à environ 80 M\$.

Les firmes de gestion en construction désirant offrir leurs services devront soumettre une demande écrite incluant l'historique et l'expertise de leur firme ainsi que tous renseignements pertinents. Quant aux firmes ayant déjà fait parvenir leur documentation détaillée, il leur suffira d'écrire une lettre confirmant qu'elles sont toujours intéressées à offrir leurs services.

Une fois les demandes reçues, un certain nombre de firmes seront invitées à présenter des offres détaillées pour l'ensemble des travaux requis par la Société.

Les demandes devront parvenir à l'adresse ci-dessous au plus tard le 7 mars 1983, à 17h.

Société de Construction des Musées du Canada, Inc.
C.P. 395
Succursale A
Ottawa, Ontario
K1N 8V4

Veuillez inscrire sur l'enveloppe, en lettres majuscules, la mention FIRME DE GESTION EN CONSTRUCTION.

Problèmes avec l'alcool ?



(514) 288-2611

Ecrivez à:
LA MAISON JEAN LAPOINTE

111, rue Normand
Montréal QC
H2Y 2K6



CEGEP VANIER
EDUCATION PERMANENTE
815 boul. Ste-Croix
St. Laurent, Qué.
H4L 3X9

L'Anglais Passe-Partout Universel

Mettez immédiatement en pratique l'anglais que vous apprenez.

- Session prolongée: 14 semaines
- 90 heures d'enseignement
- Insistance sur la communication orale
- Cours non crédités offerts à tous les niveaux
- Attestations de compétence

Cours: du 7 mars au 8 juin, 1983
lundi et mercredi de 18h00 à 21h30

Frais: \$200.00 (Cours \$180, Inscription \$20, non-remboursable)

Inscription sur rendez-vous: 2 mars 1983

Appelez dès aujourd'hui pour réserver votre place

333-3920

Ouvert du lundi au jeudi de 9h00 à 19h00
le vendredi de 9h00 à 17h00

PAIEMENT PAR CHÈQUE, VISA OU COMPTANT

- Aussi, cours à l'intention des industries et des commerces

Date limite de réception des demandes d'admission

du 1er mars au 15 mars

En raison des circonstances exceptionnelles qui se sont produites dans les cégeps, les universités de la région de Montréal rappellent que la date limite pour soumettre une demande d'admission est reportée du 1er mars au 15 mars.

Université de Montréal

Tous les étudiants désirant s'inscrire à l'Université ou à ses écoles affiliées, l'École des Hautes Études Commerciales et l'École Polytechnique, pour la session commençant en automne 1983, que ce soit à temps plein ou à temps partiel, peuvent se procurer les formulaires de demande d'admission en s'adressant au Centre d'information scolaire et professionnelle de leur cégep.

Toutes les autres procédures en vigueur demeurent les mêmes.

Université du Québec à Montréal

Entre-temps, tout candidat peut se procurer des formulaires de demande d'admission auprès du conseiller en information scolaire et professionnelle de son cégep.

Tous les renseignements concernant les programmes et les procédures d'admission pour la session d'automne 1983 sont à votre disposition à nos bureaux du centre-ville.

Vous êtes cordialement invités à communiquer avec nous en personne, par téléphone ou par écrit.

UQAM
Bureau du registraire
Service de l'admission
400 est, rue Ste-Catherine
C.P. 8888, Succursale "A"
Montréal, H3C 3P8
282-3121

McGill University

Tous les cégeps ont reçu il y a plusieurs mois les formulaires de demande d'admission que tous les cégepiens peuvent retirer de leur établissement. Les documents relatifs à l'admission en art dentaire et en médecine peuvent être obtenus de la Faculté.

La date de clôture des candidatures aux bourses d'études demeure le 1er mars.

La demande de l'étudiant doit être accompagnée d'un bulletin et de la liste des cours suivis durant le trimestre d'hiver 1983.

Pour de plus amples renseignements, téléphoner au Bureau des admissions, 392-5300.

Concordia

On peut obtenir des formules de demande d'admission de son cégep ou du Bureau des admissions suivant:

Campus Loyola Pavillon de l'administration Bureau 206 7141, rue Sherbrooke o.	Campus Sir George Williams Pavillon Norris, Bureau 105 1435, rue Drummond 482-0320, poste 408
---	--

Remarque: Les cégepiens doivent soumettre leur bulletin de notes et y annexer la liste des cours suivis durant le trimestre d'hiver.

Les candidats aux programmes suivants conduisant au grade de BFA doivent se présenter à une entrevue ou à une audition ou soumettre un cartable de travaux personnels avant le 15 mars.

Graphic Design, Film Production, Film Studies, Film Animation, Photography, Modern Dance, Music, Drama in Education, Theatre Performance et Theatre Scenography.

Les candidats au programme d'études en communications doivent soumettre l'exposé de leurs objectifs au Département de communications avant le 15 mars.



Les Fleurons de France au Beaver Club
jusqu'au 15 mars

Les Fleurons de France, c'est tout le Périgord dans votre assiette. Et votre verre!

Au menu, entre autres, opéro Fénélon, véritable foie d'oie truffé périgourdin, Monbazillac, roquefort ou brie bien fait, Château de Haute-Serre nouveau cru, champagne et crème de noix.

Un expérience gastronomique inoubliable dans un décor où fleurissent souvent la fine fleur des cuisines.

Réservations: 861-3511
Le Reine Elizabeth
25 ans d'excellence
Un hôtel du CN administré par Hilton Canada.

arts et spectacles | c'est la culture mise à la portée de tous dans La Presse

L'OJQ face à un programme exigeant

ORCHESTRE DES JEUNES DU QUÉBEC. Chef invité: Franz-Paul Decker. Soliste: Louise Pellerin hautboïste. Vendredi soir, Red-paul Hall de l'université McGill.

Programme:
Six extraits de Divertimento fu Mozart oeuvre collective (1958) — compositeurs représentés: Gottfried von Einem, Luciano Berio, Peter Racine Fricker, Roman Haubenstock-Ramati, Gerhard Wimberger et Hans Werner Henze
Concerto pour hautbois et petit orchestre, en ré majeur (1945-46), Richard Strauss
Soliste: Louise Pellerin, hautboïste
Symphonie no 4, en do mineur, D.417 (Tragische) (1816)... Schubert

Franz-Paul Decker avait choisi pour l'occasion un programme très exigeant pour le jeune orchestre. Celui-ci, s'il y laissa quelques plumes, vécut une expérience très formatrice, tout à fait conforme à l'idée qui fut à l'origine de l'OJQ, c'est-à-dire « apprivoiser » ces jeunes à l'orchestre professionnel.

La quatrième Symphonie de Schubert fut également bien jouée, dans l'ensemble. Là encore, Decker s'était montré exigeant, par exemple en redonnant au menuet (y compris le trio central) son tempo plutôt rapide, ce qui présentait une difficulté de plus pour le jeune orchestre. Celui-ci s'en tira fort bien, ainsi qu'au finale, galvanisé par la direction de Decker. Par contre, dans les deux mouvements précédents, les attaques des premiers et seconds violons furent plutôt floues. Si Decker avait fait exécuter la reprise au premier mouvement, peut-être les premiers-violons eussent-ils réussi à « partir » tous ensemble la deuxième fois. Les violons de l'OJQ étaient meilleurs cette saison. Vendredi soir, ils ont montré qu'ils ont encore besoin de travailler. On a également entendu quelques sons de cors mal contrôlés dans les passages marqués « a due ».

Louise Pellerin, jeune hautboïste sherbrookoise, était la soliste du difficile Concerto de Richard Strauss: ses trois mouvements se suivirent sans interruption, le soliste joue presque sans répit et doit défendre deux cadences. Deux ou trois sons d'une émission impure, une ou deux mauvaises respirations: c'est peu de chose dans une exécution qui fut bien articulée et d'une très belle sonorité. (L'annotateur du programme avait copié presque mot à mot les notes de la pochette du disque Deutsche

Grammophon 2530439...)

Le Quatuor Morency
L'occasion m'était enfin donnée hier d'entendre le Quatuor Morency, créé en 1979 et formé de quatre très jeunes Québécoises. Problèmes

d'intonation (principalement chez le premier-violon), mollesse dans le discours, absence de style, ont rendu le Beethoven et le Schubert pénibles à suivre. À l'opposé, et assez étrangement, ces jeunes filles (longues jupes noires, chemisiers blancs)

ont donné du Shostakovich une interprétation remarquablement unifiée au plan de la sonorité et du rythme, une interprétation véritablement habitée, presque troublante même, comparable aux meilleures que j'en aie entendues.

QUATUOR À CORDES MORENCY — Denise Lupien et Ann Robert (violons), Francine Lupien (alto) et Thérèse Motard (violoncelle). Hier après-midi, salle Claude-Champagne.

Programme:
Quatuor no 1, en fa majeur, op.18 no 1 (1800)... Beethoven
Quatuor no 8, en do mineur, op.110 (1960)... Shostakovich
Quatuor no 13, en fa mineur, D.804 (op.29) (1824)... Schubert

L'Orchestre des Jeunes du Québec donnait vendredi soir son concert de

CLAUDE GINGRAS
cinquième anniversaire, sous la direction de celui-là même qui en avait dirigé le tout premier concert, en 1978.

PROBLÈME avec L'ALCOOL?
Si vous voulez être aidé, appelez tout de suite à l'Auberge du nouveau POINT DE VUE.
652-3981
Conseillers, thérapie, confort, paix et bon air.

Plus de un million d'aubaines par année
LES ANNONCES CLASSEES
285 7111

SECOND DÉBUT
Service de rencontre Inc. VOUS

JEUNE OU MOINS JEUNE
RICHE OU MOINS RICHE
TIMIDE OU HÉSITANT

Donnez-vous une seconde chance. Nous ferons le reste. Service professionnel et personnel avec un seul but: répondre à vos besoins et vos espoirs.

SECOND DÉBUT VOUS OFFRE UNE CONSULTATION GRATUITE, DISCRÈTE ET CONFIDENTIELLE.

Appelez en toute confiance **288-1288**
2055, RUE PEEL, SUITE 1100 (Métro Peel)
PERSONNES RETRAITÉES BIENVENUES
LUN. A VEN. 10h A 7h, SAM. 10h A 15h

Résultats 

6/36 Prochain **GROS LOT** 100 000,00\$ approx

Date	25-02-83	12	14	15	21	33	36	NO complé-mentaire	31
6/6	1	225 302,00 \$						MISE-TÔT	
5/6+	2	67 590,50 \$						14 20 30 35	
5/6	124	1 635,20 \$						Gagnants: 520	
4/6	6,878	81,90 \$						Lot: 96,10	
Ventes totales		2 451 059,00 \$							

Mini Loto 394660 → 50 000\$

94660	5 000\$	660	50\$
4660	250\$	60	5\$

Provincial 3645520 → 500 000\$

Date	25-02-83	5520	100\$
645520	50 000\$	520	25\$
45520	1 000\$	20	10\$

Super Loto 27-02-83

1281201	4 GROS LOTS 1 000 000\$ chacun
3225295	
1344434	
2586980	

pour chacun des 4 numéros ci-haut

6 derniers chiffres	50 000 \$
5 derniers chiffres	5 000 \$
4 derniers chiffres	500 \$
3 derniers chiffres	100 \$
2 derniers chiffres	10 \$

La Quotidienne Semaine du 21-02-83

Numéros décomposables					
L	M	M	J	V	S
2300	8126	1561	3391	1899	9362
Numéros bonis 7 777\$ Non décomposables					
645578	694314	689754	606721	460917	922622

Lotto 6/49 Prochain **GROS LOT** 1 160 000,00\$ approx

Date	26-02-83	11	12	19	25	29	44	NO complé-mentaire	48
6/6	0	576 401,70 \$						Ventes totales	
5/6+	0	225 116,10 \$						4 090 855,00 \$	
5/6	51	2 640,10 \$							
4/6	3,939	87,80 \$							
3/6	78,894	10 \$							

500 000 \$ garantis en 6/6.
Les montants inscrits en 6/6 et 5/6 plus, en l'absence de gagnants forment le cumul du gros lot en 6/6.

Finale provinciale des Jeux du Québec ST-LÉONARD 4 au 13 mars un des 53 événements commandités par Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des lots paraissent au verso des billets et des fiches de sélection. En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

En plus de la réduction d'impôts, à la caisse j'obtiens un service de qualité tout en profitant d'un bon taux d'intérêt.

L'ÉPARGNE-RETRAITE

Desjardins, un excellent choix!

la caisse populaire  desjardins



ELECTIONS SCOLAIRES

Pour voter pour le commissaire d'écoles de mon choix

Je m'inscris!

Si vous êtes citoyen canadien, âgé de 18 ans et plus et résidant de l'île de Montréal, vous allez voter le lundi 13 juin pour le commissaire d'écoles de votre choix. Mais pour exercer votre droit de vote, il faut absolument que votre nom soit inscrit sur la liste électorale de votre commission scolaire.

Un recenseur va passer chez vous entre le 26 février et le 5 mars prochains pour vous inscrire. Soyez là... c'est important! Voter pour un commissaire d'écoles, c'est aussi voter pour la démocratie scolaire.

Les présidents d'élection des huit commissions scolaires de l'île de Montréal.



EN VEDETTE

Courrèges à Tokyo

■ Cinquante pour cent des parts de la maison de couture Courrèges seront vendues à des Japonais, mais André Courrège conservera sa moitié des intérêts dans l'affaire. La part vendue était entre les mains de l'Oréal, qui s'occupait des parfums Courrèges. Courrèges, qui a lancé sa maison en 1966, est à Tokyo pour régler les derniers détails de la vente.

Jeu vidéo M*A*S*H

■ Jamie Farr, actuellement à la retraite de son rôle de Klínger dans la très longue série M*A*S*H, n'a pas abandonné tout à fait le spectacle. Il vient de signer un contrat pour faire la promotion d'un jeu vidéo appelé justement M*A*S*H qui va être lancé par la 20th Century Fox en avril. Pourquoi Klínger, qu'on avait plutôt l'habitude de voir avec ses vêtements de femmes? « Les enfants trouvent que c'est le personnage le plus attirant, a expliqué un porte-parole de la compagnie. Ils ne pensent pas à lui en termes de travesti, et lui essaie simplement de se retirer ».

Getty III à l'écran

■ Il y a déjà longtemps, le chanteur pop David Cassidy a acheté les droits de l'histoire de John Paul Getty III dans l'intention d'en faire un film dans lequel il aurait joué le rôle de l'héritier de la fortune pétrolière qui a laissé une oreille aux mains de ses ravisseurs, en 1973, en Italie. Le film est resté à l'état de projet. Mais on peut voir JP3, qui poursuit son père pour une pension de \$25 000 par mois. Il joue dans le film du cinéaste allemand Wim Wenders, *The state of things*. Getty joue le rôle d'un scénariste qui travaille sur un film en difficulté financière. Getty n'a pas participé à la seconde partie du film; il a eu une attaque qui l'a laissé paralysé et aveugle.



Qui dirigera Liv Ullman?

■ Liv Ullman part pour l'Australie pour y tourner une version filmée du Canard sauvage, d'Ibsen, avec Jeremy Irons. Mais qui peut bien être le metteur en scène de ce film? « Liv ne peut pas se souvenir de son nom, rapporte son agent. Elle sait ce qu'il a fait déjà, mais elle ne se rappelle pas de son nom ». Vraiment? « Il a eu un prix à Cannes ». Heureusement que l'Australie, ce n'est pas la porte à côté. Liv aura tout le temps de se creuser les méninges avant d'y arriver.

Selleck en pin-up

■ Tom Selleck, vedette de « Magnum P.I. », occupera la page centrale d'une célèbre revue féminine dans sa parution de mars. Non, ce n'est pas Playgirl. Essayez McCall's. Tom sera le premier mâle à occuper la page centrale de la vénérable revue de 107 ans. Mais n'allez pas croire que McCall déraile complètement. Tom ne sera même pas torse nu. Il portera un tricot et des jeans très conservateurs. Tom sera également sur la couverture, et il sera le troisième homme, après Alan Alda et John Travolta, à décrocher cet honneur. Mais il est le tout premier à occuper la page centrale.

La Balance remporte trois César

■ PARIS (AP) — *La Balance*, *La Balance*, *La Balance*, ce « polar » à la française a remporté samedi soir trois César décernés par les professionnels du cinéma.

César du meilleur film, César de la meilleure interprétation féminine pour Nathalie Baye, César de la meilleure interprétation masculine pour Philippe Léotard, les 2 000 jurés n'ont pas balancé et ont voulu couvrir de gloire et d'honneur ce policier d'action et d'atmosphère, réalisé par Bob Swaim, et plébiscité par le public à la fin de l'année dernière.

Le César du meilleur film étranger a été accordé à *Victor*

de Blake Edwards, celui de la première oeuvre à Roman Goupil pour Mourir à trente ans, celui du second meilleur rôle masculin à Jean Carmet et celui du meilleur second rôle féminin à Fanny Cottençon.

Le retour de *Martin Guerre* de Daniel Vigne a obtenu le César de la meilleure musique, attribué à Michel Portal, le César du meilleur décor décerné à Alain Negre et le César du meilleur scénario donné à Daniel Vigne et Jean Claude Carrière. Enfin le César de la mise en scène est allé au cinéaste polonais Andrej Wajda pour *Danton*.



Nathalie Baye et Philippe Léotard, dans *La Balance*.

Tennessee Williams est mort asphyxié

■ NEW YORK (AFP, Reuter, UPI) — Le dramaturge américain Tennessee Williams, trouvé mort vendredi matin dans une chambre d'hôtel de Manhattan, a succombé à une asphyxie résultant de l'obstruction de la glotte par un bouchon en plastique du type de ceux utilisés pour refermer les flacons de collyres ou de gouttes nasales, a révélé samedi le responsable de l'équipe chargée de l'autopsie, le docteur Elliot Gross.

Le médecin n'a pu fournir d'explication sur la présence du bouchon dans le larynx de l'écrivain. Selon toute probabilité, Williams a voulu ouvrir un flacon de médicament à l'aide de ses dents et a avalé le bouchon qui l'a étouffé.

Par ailleurs, une bouteille de vin et des médicaments ont été trouvés dans la chambre d'hôtel, mais le médecin légiste a refusé d'indiquer s'ils pouvaient être considérés comme également responsables de la mort de l'écrivain. Des tests chimiques doivent être effectués au cours des prochains jours.

Des réactions à la mort de Tennessee Williams ont continué à se faire entendre en fin de semaine aux États-Unis et ailleurs dans le monde. « Nous sommes tous amointris par sa mort », a déclaré Marlon Brando, dont le premier rôle important à Broadway avait été dans *Un tramway nommé Désir*.

« La mort de Tennessee Williams, c'est celle non seulement d'un grand dramaturge américain, mais aussi celle d'un grand poète », a déclaré pour sa part Paul Newman, qui avait joué dans le film tiré d'*Une chatte sur un toit brûlant*.

Le critique du *New York Times* a déclaré de son côté: « C'était le plus grand dramaturge américain. Point final. »

Pour sa part, Melina Mercuri, maintenant ministre de la Culture et des Sciences, en Grèce, a dit que Williams avait écrit certains des plus beaux rôles pour les femmes.

« J'ai joué Blanche Du Bois, dans *Un tramway nommé Désir*, en 1949, alors que j'étais toute jeune, et ce rôle a non seulement influencé ma carrière au cinéma, mais ma vie de femme ».

Mme Mercuri, qui fut parmi les principaux opposants au régime des militaires grecs de 1967 à 1974 a dit également que Williams avait été le premier Américain à offrir son nom et ses services à la cause des opposants au régime.

A Moscou, le directeur du Théâtre dramatique, Alexander Goncharov, a rendu hommage hier à l'écrivain le saluant comme celui qui savait voir dans les âmes des humains. Plusieurs pièces du dramaturge ont été jouées en Russie où le théâtre est très populaire.

TÉLÉ-CÂBLE

Les émissions à ne pas manquer

TVSQ 25-15
20:00

LES QUILLES:
Tournoi « Champion » de petites quilles par équipes pour amateurs. Pour les plus grosses bourses jamais attribuées à la télévision au Québec.

TVSQ 25-15
TÉLÉ DES SPORTS

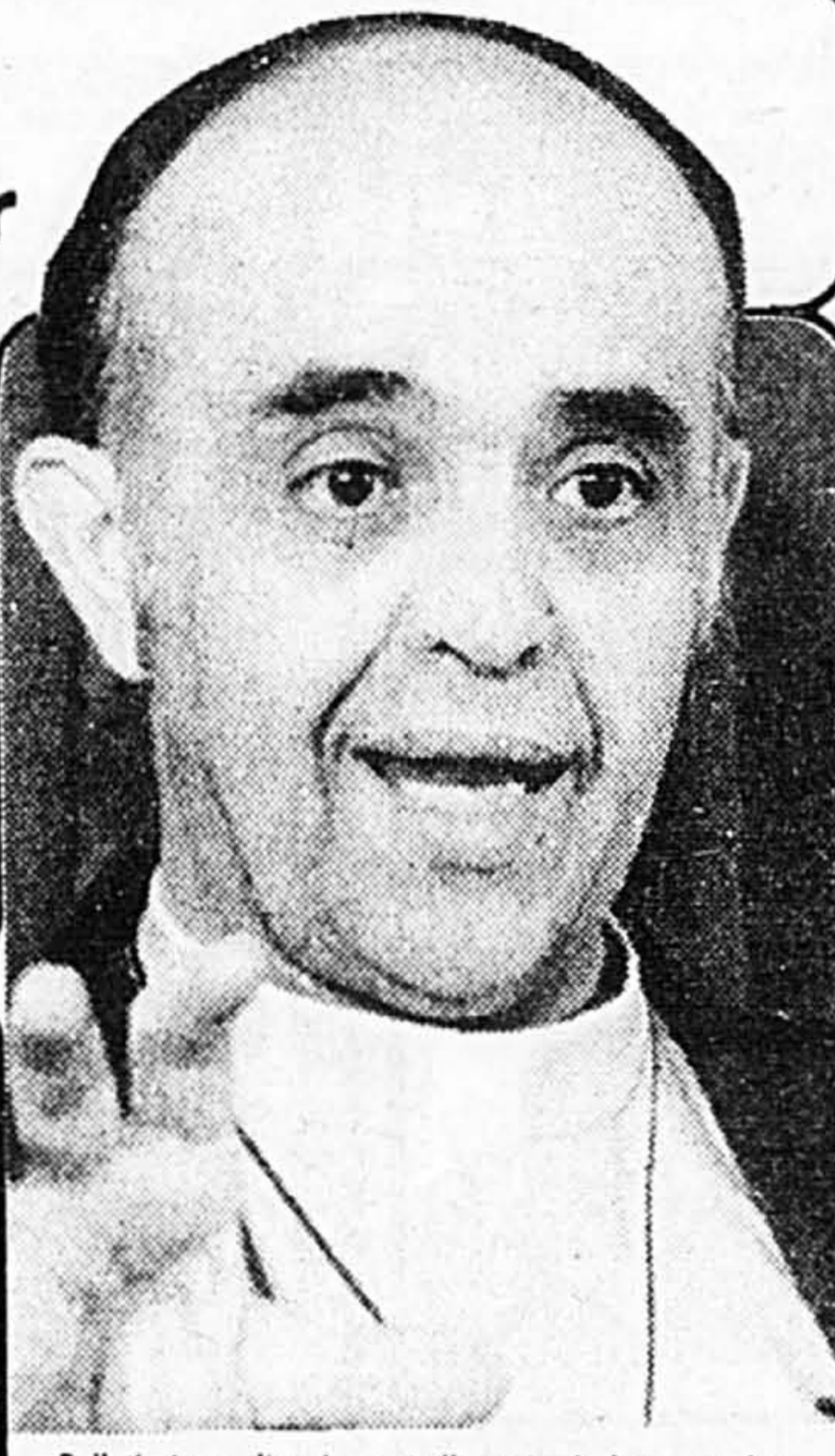
- 07:00 LA BONNE HABITUDE
Le conditionnement physique avec la collaboration de Kino-Québec.
- 07:30 LA BONNE HABITUDE
- 08:00 LE DERNIER DROIT
L'actualité dans le monde des courses.
- 08:30 JOGGING AGROPUR
Chronique alimentaire: muffin aux oranges et bleuets. Chronique médicale: contrôle de l'entraînement et signes de fatigue.
- 09:00 MODÈLES RÉDUITS
Le modelisme et la miniaturisation. Cette semaine: les bateaux.
- 10:00 BASKETBALL COLLEGIAL
Éliminatoires de la ligue Collégiale de basketball AAA. Demi-finale féminine. Cette semaine: Vanier vs Ste-Foy.
- 12:00 TÉLÉ-BILLARD 83
Tournoi «Billard Canada» au jeu de huit. Part.: Eddy Agha, champion défendant vs Paul-Émile Giroux.
- 13:00 HOCKEY COLLEGIAL
Les Blues de Dawson visitent les Cheminots de St-Jérôme.
- 16:00 MODÈLES RÉDUITS
Voir 09h00.
- 17:00 LA BONNE HABITUDE
- 17:30 LES COURSES À BLUE BONNETS
Présentation des courses du samedi.
- 18:00 LE MONDE DES COURSES
Ligne ouverte, en direct de Blue Bonnets, animée par Robert Aré.
- 18:30 HANDBALL
Ile championnat Mondial de handball. Demi-finale. Cette semaine: Corée vs Chine.
- 20:00 LES QUILLES
Voir 13h00.
- 21:00 ATHLÉTISME
Voir 13h00.
- 23:00 JOGGING AGROPUR
(Voir 8h30).
- 23:30 LES COURSES À BLUE BONNETS
Voir 17h30.
- 00:00 HOCKEY COLLEGIAL
Les Blues de Dawson visitent les Cheminots de St-Jérôme.
- 03:00 BOXE AMATEUR
Championnats canadiens Intermédiaires de boxe amateur.
- 05:00 LES QUILLES
Tournoi «Champion» de petites quilles par équipes. Cette semaine: Jean Lamadelle et Jean Provencher, Luc Berthelot et Gaston Dubé, etc.
- 06:00 TÉLÉ-BILLARD 83
Tournoi «Billard Canada» au jeu de huit. Part.: Eddy Agha, champion défendant vs Paul-Émile Giroux.

TVCQ 24
19:30

HEBDO SCIENCE:
Les dangers de la patate, l'ordinateur dans les écoles et les films en trois dimensions sont quelques-uns des sujets abordés par Gilles Proulx et son équipe.

TVJQ 26-20
TÉLÉ DES JEUNES

- 10:00 MINIFÉE
Il faut être une princesse «Cendrillon».
- 10:30 SCIENCE ATOUT
«Le rectangle magique»; «Les vibrations»; «Le port de Vancouver».
- 11:00 LA FAUNE ET LA FLORE
«L'habitat au bord des lacs»; «Les huarts d'Amisk».
- 11:30 JEUX DE MOTS
Invités: Ghislain Jacques, Nathalie David, René Aubé.
- 12:00 MAG 26
- 12:15 LES OURSONS
- 12:30 GLOBULE ET ROBINET
Globule joue au détective.
- 13:00 GOOD STUFF
Transportation and going places.
- 14:00 LES ENFANTS DU THÉÂTRE
Le mime.
- 14:30 AM STRAM GRAM
- 15:00 HISTOIRE D'ANTOINE
Le cheval de bois.
- 15:30 GLOBULE ET ROBINET
L'histoire du Québec.
- 16:00 MIREILLE ET ARSÈNE LAPIN
Papier bouchonné.
- 16:30 MINIFÉE
Minifée se fait reporter.
- 17:00 MAG 26
- 17:15 PILIS
«Les étoiles magiques»; «Le jouet enchanté».
- 17:30 SCIENCE ATOUT
«Les reptiles»; «L'érosion et la désintégration».
- 18:00 LA FAUNE ET LA FLORE
Voir 11h00.
- 18:30 COUREURS DES BOIS
«Le renard».
- 19:00 JEUX DE MOTS
Voir 11h30.
- 19:30 FAIS DODO
- 20:00 AVANT-PREMIÈRE/CINÉMA
Volet: «Primeurs».
- 20:30 INFO-LOGEMENT
- 21:00 LES CONCOURS DE MUSIQUE
Invités: Maria Lacasse au violon, Linda Tremblay au piano.
- 21:30 LA CITÉ CÂBLÉE
- 22:00 VOTRE MAISON DU RÊVE À LA RÉALITÉ
- 23:00 QUÉBEC AU TRAVAIL



Bulletin journalier de nouvelles avec le langage des signes pour la communauté des mal-entendants avec Père Leboeuf (photo). Signes-Échanges à voir au canal 9 à 22h00.
N.B. Photo remise à Odette Grovel par Gérard Monette du département de la documentation à La Presse.

Pour les régions qui reçoivent 30 canaux ou plus

TVJQ 26
20:30
INFO-LOGEMENT
L'accès au logement et la visite en période de location ou en cours de bail sont les thèmes soulevés par l'animatrice Suzanne Monange.

Pour les régions qui reçoivent 21 canaux

TVJQ 20 - 21 canaux
Volet: «Primeurs»
11:00
LA FAUNE ET LA FLORE:
Les films: «L'habitat au bord des lacs» et «Les huarts d'Amisk» nous permettent de découvrir l'ouest canadien.

15 ou 20 s'adresse aux abonnés qui reçoivent 21 canaux; 24 26 ou 31 s'adresse aux abonnés qui reçoivent 30 canaux ou plus. À QUÉBEC: «Sports et Loisirs» est diffusé au canal 29. «Enfants et jeunesse» au canal 26 et «Cours» au canal 25.

Confession à la Richard Burton

■ LONDRES (AP) — L'acteur Richard Burton avoue qu'il succombe encore de temps en temps à la tentation et boit « une ou deux » bouteilles de Vodka en une journée.

« C'est extrêmement sérieux — je suis un alcoolique », a-t-il déclaré au cours d'une interview diffusée la semaine dernière par la BBC. « C'est une maladie terrible, aussi grave que le cancer. »

Burton a révélé qu'il buvait depuis qu'il était étudiant, à Oxford, et qu'il avait toujours pu « tenir tête » à n'importe qui dans ce domaine. C'est à l'âge de 48 ans qu'il réalisa pour la première fois qu'il était alcoolique: pris de panique, il subit alors volontairement un traitement de désintoxication.

Parlant de sa carrière et de sa vie personnelle, l'acteur de 57 ans a soutenu qu'il aurait souhaité ne jamais devenir célèbre, qu'il méprisait l'auditoire du théâtre et qu'il se considérait lui-même comme une personne arrogante.



lundi 28 mars à 20h30
billets: 9,00 \$ - 11,00 \$ - 13,00 \$ - 15,00 \$
en vente aux guichets de la PdA et au Montreal Trust*
*plus charge d'agence

Une présentation des **CONCERTS PREMIER LTÉE**

SALLE WILFRID-PELLETIER
PIERRE D'ARIS
CARRÉ 52-312

Sadie
AUSI DEUXIÈME GRAND FILM
CHE BERGER
5177 PARK 844 1932
CINE 539
539 CATHÉDRINE W. 443 3000
PCCADILLY
1035 SHERBOURQUE W. 414 2171
CASSETTES VIDEO À VENDRE

Les Cinémas Odéon

NESTOR BURMA
Détective de choc
MICHEL SERRAULT
JANE BRKIN GUY MARCHAND ALAIN BASHUNG
Un film de JEAN-PAUL ESCOFFIER
Berris 1 Jean-Louis Brassard 1 Berris 1 00 305 510 715 920
288-2115 725-7000 465-5906 J. La. Ross 730 930

LE RETOUR DE MARTIN GUERRE
Dauphin 1 721-6660 700 920

LE QUATRIÈME AMÉRICAIN
GERARD JUGNOT ANÉMONE
Berris 3 288-2115 1230 225 415 605 800 950

LES CHARIOTS DE FEU
Crémazie 388-4210 715 930

Le Beau Mariage
Un film de Eric Rohmer
Dauphin 2 721-6660
730 930

Fitzcarraldo
12 10 300
5 55 8 45
Berris 2 288-2115

DIVA
UN FILM DE JEAN-JACQUES BEINEIX
Berris 5 288-2115 1235 250 505 725 940

LA MORT AUX ENCHÈRES
ROY SCHEIDER - MERYL STREEP
Champ. Lav. Long. 730 930 2e film au Versant ouest
Champlain 2 Odéon 2 Laval Longueuil 1 Verdun
524-1685 687-5207 679-7451 768-2092

LE PASSAGER DE LA PLUIE
CHARLES BRONSON MARLENE JOBERT
3e film à chaque ciné
Mercier 255-0224 Montréal 2 521-7870

L'ŒIL DU TIGRE
Version Française de **ROCKY III**
Berris 4 Montréal 1 Capitol
288-2115 521-7870 St-Jean
Berris 130 330 530 730 930

En nomination pour 9 prix de l'Académie
— dont — Meilleur film
Meilleur Réalisateur - Steven Spielberg
L'EXTRA-TERRÊTRE
en Version Française
Champlain 1 Villeray Odéon 1 Laval Longueuil 1 ouest
524-1685 388-5577 687-5207 679-7451 Des St-Jérôme

En nomination pour 5 Prix de l'Académie
— dont —
Meilleure actrice — Meryl Streep
SOPHIE'S CHOICE
Alexis Nihon 1 935-4246 630 915

En nomination pour 2 Prix de l'Académie
— dont — Meilleure Actrice
— Jessica Lange
frances
645 930
Alexis Nihon 2 935-4246

En nomination pour 11 Prix de l'Académie
— dont — Meilleur film
GANDHI
TOMM DOUGHERTY
Place du Canada 861-4595 1200 400 800 808 004
ÉLÉMENTS 441245 44 50
MOYEN DE L'AN 12 50
12 00

En nomination pour 10 Prix de l'Académie
— dont — Meilleur Film
Meilleur Réalisateur — Sydney Pollack
Meilleur Acteur — Dustin Hoffman
Tootsie
Brossard 3 Côte-des-Neiges 2 Bonaventure 1
465-5906 735-5527 861-2726

En nomination pour 5 Prix de l'Académie
— dont — Meilleur Film
Meilleur Acteur — Paul Newman
THE VERDICT
Alexis Nihon 3 Côte-des-Neiges 1 Alexis 645 930
935-4246 Heiges 730 940

JACKIE GLEASON - MAC DAVIS - TERI GARR
KARL MALDEN and OLIVER REED
THE STING II

Pois 120 320 - Pois Décarie 1 Brossard 1 Dac 700 910
620 725 930 875-1882 341-3190 465-5906 Broc 725 925

LION D'OR VENISE 1982
L'ÉTAT DES CHOSES
UN FILM DE WIM WENDERS
À PARTIR DU 26 FÉVRIER. 21h30. Cinéma OUTREMONT. 277-4145

Ces émissions sont présentées aux abonnés des systèmes de câblodistribution faisant partie du Réseau Inter-Vision

Cablevision nationale 270-6161
Télévision Vidéo 656-2111
Télévision de la Rive Sud 833-1920
Câblevision Haut Richelieu 346-1127
Transvision Rive Sud 655-6300
Télévision des Mille Îles 471-2710

THÉÂTRE

À LA COMPAGNIE JEAN-DUCEPPE

De la chair, du sang, des émotions

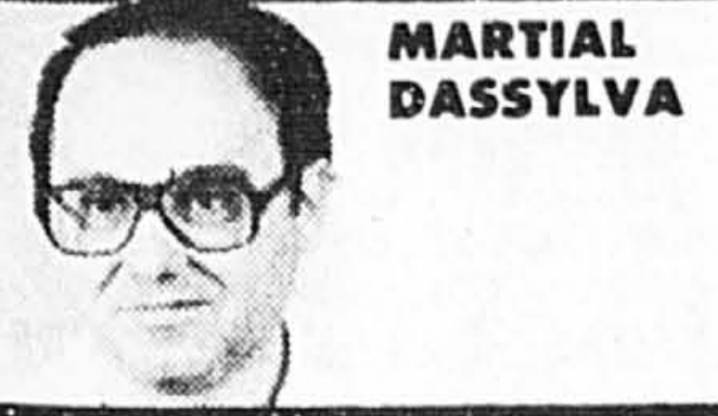
La Mort d'un commis voyageur d'Arthur Miller. Traduction de Michel Dumont. Mise en scène de Claude Maher. Décors de Denis Rousseau.

sages de la Mort d'un commis voyageur ont remué des images et des souvenirs qui me reviennent depuis de façon récurrente.

Mais indépendamment des échos plus intimes qu'elle peut avoir, la pièce de Miller demeure un poème fantastique sur la mort, sur les relations père-fils et sur le caractère dérisoire de la vie humaine.

Cette scène, Jean Duceppe et Michel Dumont l'interprètent littéralement avec génie. Cela vous prend aux tripes et vous comprenez alors pourquoi (et pas nécessairement comment) le théâtre peut et doit aller plus loin que le simple bavardage.

Pour cette scène et pour toutes les autres qui la précèdent, Jean Duceppe mérite comme il se doit les plus grands éloges (il a aujourd'hui l'âge du rôle et sa magnifique tête blanche fait qu'on est confirmé dans l'impression que Miller a écrit sa pièce un peu pour Lee J. Cobb mais beaucoup pour lui, le White Wolf).



MARTIAL DASSYÉVA

À ceux qui seraient tentés de médire du théâtre après avoir assisté au spectacle présentement à l'affiche au TNM je ne saurais mieux faire que de conseiller de passer de l'autre côté de la rue, chez Jean-Duceppe, où jusqu'à la fin du mois de mars est offerte une reprise de la Mort d'un commis voyageur d'Arthur Miller.

Je ne dis pas chef-d'œuvre, de peur d'effaroucher tous ceux que le mot indispose ou effraie. Il ne fait aucun doute pourtant dans mon esprit que la pièce de Miller représente un superbe et admirable morceau de psychologie humaine et de sensibilité, une œuvre de théâtre qui n'a pas pris une ride depuis sa création en 1949 et qui, on s'en rend compte maintenant, restera une pièce majeure du répertoire contemporain international.

J'ai vu les deux productions précédentes dont Jean Duceppe a été la vedette, celle de 1973 et celle de 1975, et je me souviens d'être sorti les deux fois bouleversé du théâtre. Pas autant cependant que mardi soir dernier.

Il faut expliquer ici que notre perception du message théâtral n'est jamais étrangère aux événements de notre vie personnelle. Mon père est décédé il y a un mois et demi et plusieurs pas-

ckoi 97 DARYL HALL JOHN OATES LA TOURNÉE HOT 1983 REPRESENTATIONS ADDITIONNELLES AVEC THE NYLONS Jeudi 10 mars - 19h30

OUI OU NON les vendredis entre le 11 mars et le 29 avril un choix à faire

CAPRESSES INDÉLICATES PAPINEAU 1 omega 2

DERRIÈRE LE MIROIR SANS TRAIN PAPINEAU 2 Plus de FILM ÉROTIQUE

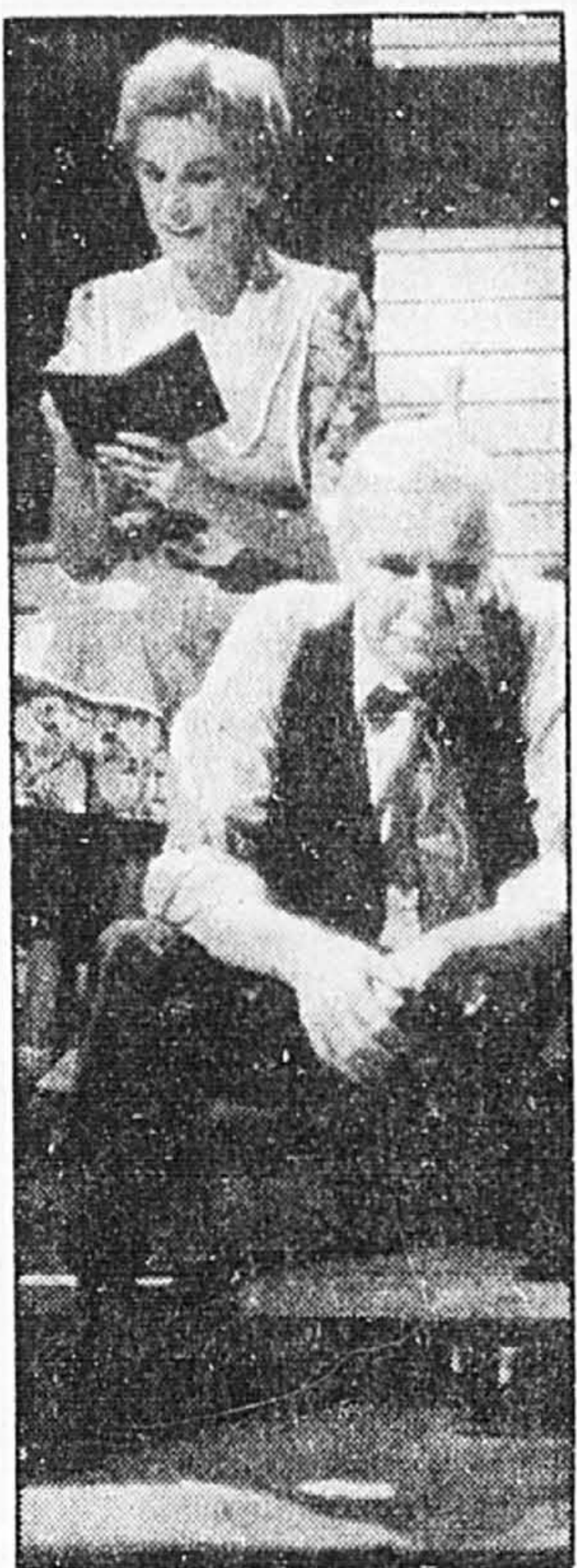
Sheherazade A THOUSAND AND ONE EROTIC NIGHTS EVE GUY CASSETTES VIDÉO À VENDRE

LA GRANDE MELEE



UNE ÉTUDE DE MOEURS, AVEC TONY RANDALL ET EUGENE ROCHE. EN 1968, LE MOUVEMENT HIPPIE REGNE AUX ÉTATS-UNIS. LES HIPPIES, SURNOMMÉS "LES FREAKS", VONT AFFRONTÉ LES POLICIERS, SURNOMMÉS "LES PIGS" DANS UNE JOUTE DE FOOTBALL, DONT LES BÉNÉFICES SERONT VERSÉS AU PROFIT DES BONNES ŒUVRES.

SOYEZ AU POSTE A LA TELEVISION DE RADIO-CANADA



photothèque LA PRESSE Béatrice Picard (Linda Loman) et Jean Duceppe (Willy Loman) dans une scène de « la Mort d'un commis voyageur ».

Mais également Michel Dumont qui reprend le rôle de Biff pour la troisième fois, Jean Deschênes qui se révèle très à l'aise dans le rôle de Happy, Béatrice Picard qui est d'une justesse parfaite dans le rôle de la femme de Willy Loman, ainsi que Roger Le Bel totalement au diapason du personnage de Charlie.

Dans sa mise en scène, Claude Maher a su laisser parler la pièce de Miller, alors que d'autres auraient sûrement été tentés de parler à travers elle. Les quelques expériences faites en voix-off ne brisent aucunement la ligne mélodique et la progression du texte. Elles les complètent subtilement. Comme du reste le décor très élaboré de Denis Rousseau.



Réginald Martel

Le 4e Salon du livre de l'Outaouais aura lieu au Palais des congrès de Hull, du 9 au 13 mars. L'an dernier, le salon avait accueilli quelque 25 000 visiteurs. Le thème choisi cette année : « Mon livre ça compte ».

Le salon lui-même — exemple à imiter ailleurs peut-être — est précédé de plusieurs activités: concours d'affiche, semaine du livre pour la jeunesse, concours d'écriture, concours d'art dramatique, tournée régionale d'écrivains et quizz radiophonique.

Le premier Colloque des auteurs francophones du Canada aura lieu à l'occasion du salon. Au cours de deux débats publics, on discutera des relations auteurs-société selon les thèmes suivants : « L'auteur est-il une espèce à protéger? » et « Les salons du livre sont-ils des centres d'achats (sic)? »

A signaler aussi, une conférence de M. Pierre Turgeon sur les technologies nouvelles et la littérature; un débat sur le rôle de la critique; et un atelier sur le droit d'auteur au Canada.

Contre la censure Le Regroupement des auteurs-éditeurs autonomes (RAEA) a fait connaître à l'administration du cégep de Shawinigan sa réaction aux gestes de censure contre des œuvres de MM. Yves Thériault et Jacques Renaud.

« A titre de membre-auteur du RAEA, l'écrivain Jacques Renaud reçoit notre appui moral entier, et notre protestation devient totale lorsque nous nous apercevons que ce sont les bases mêmes de la liberté d'expression dans notre littérature qui, ainsi se font casser les pieds! »

Le conseil d'administration du RAEA souhaite que les écrivains Jacques Renaud et Yves Thériault retrouvent leur place à l'intérieur de vos cours et ce, à titre de représentants légitimes de la culture québécoise. Le RAEA serait plus heureux encore, est-il permis de croire,

DANS L'OUTAOUAIS Un salon du livre dynamique

si le cégep de Shawinigan, plutôt que de pirater quelques contes de M. Thériault, avait acheté quelques exemplaires de son livre, de façon qu'il touche les droits d'auteur qui sont, n'est-ce pas? son gagne-pain.

La poésie publique La Place aux poètes a fait connaître son programme pour le mois de mars.

Le 9, « Paroles et écritures de femmes » avec Mmes Marie-Élisabeth Alacoque, Francine Larose, Suzanne Tétrault, Agathe Gênois, Anne-Marie Gêlinas, Manon Métivier, Paule Tourigny et autres.

Le 16, poésie et musique avec Mme Suzanne van Wagner et MM. Bernard Proulx et James Caveen.

Le 23, Mmes Francine Larose et Agathe Gênois.

Le 30 enfin, lancements de livres des nouvelles éditions Soudy-Donzé et lectures de poèmes par M. Maurice Soudy.

Les « Jueuds de la poésie » du café Xodo recevront le 3 mars Mme Saphne Marlatt, poète du Canada anglais.

Un éditeur, un autre Une nouvelle maison d'édition québécoise vient de naître, fondée par MM. Pierre et Claude Rhéaume, de Saint-Hyacinthe. Les éditions E. Tournejour publieront de la poésie mais aussi d'autres genres littéraires. Selon le genre, les tirages seront de 350 ou 500 exemplaires.

Le premier ouvrage, Pierre de mer, de M. Pierre Rhéaume, paraîtra à la mi-mars. Deux autres titres, un recueil de nouvelles en avril et un essai à l'automne, constituent la production pour l'année 1983.

Les auteurs intéressés à soumettre des manuscrits communiquer avec Mme Thérèse Deautels, responsable des communications, Éditions E. Tournejour, Case postale 625,

Saint-Hyacinthe, Québec J2S 3A6.

Chez les distributeurs A son assemblée générale annuelle, l'Association des distributeurs exclusifs de livres en langue française a élu son nouveau conseil d'administration. Il est composé de MM. Pierre Proulx, président (Flammariion), Roland Rochette, vice-président (Éditions françaises), Guy Saint-Jean, secrétaire-trésorier (Diffusion Prologue), Georges Laberge, administrateur (Diffulivre) et Denis Marceau, administrateur (Granger Frères). MM. Georges Laberge, Rolf P. Puls (Diffusion du Mont-Royal) et Guy Saint-Jean sont les nouveaux délégués à la Société de développement du livre et du périodique. Dix-sept maisons font partie de l'association de distributeurs.

Ça bouge à Sherbrooke L'Association des auteurs des Cantons de l'Est a ouvert la semaine dernière à Sherbrooke son Centre de documentation et d'archives sur la littérature estrienne (CDA). Le centre, qui possède quelque 250 titres estriens, entend favoriser la diffusion de la littérature estrienne auprès des étudiants, des associations et de la population en général. Le CDA, auquel on aura accès par abonnement, servira aussi de point de vente des livres estriens. Il loge au 86 nord, rue Wellington, local 4.

Des lancements chez Proteau Les éditions Proteau feront le lancement collectif, à Québec aujourd'hui et à Montréal le 2 mars, de six nouveaux ouvrages. De M. Lorenzeau Proteau, L'Assurance-vie, 500 questions- réponses; de M. Gilles Tremblay, les Nordiques sont disparus; de Mme Marie-Andrée Boucher et M. Daniel Mativat, le Festival des comcombes; du docteur Auguste Hébert, la Sexualité bien expliquée; de MM. Jean Côté et Marcel Chaput, le Livre au féminin; et de M. Jean Charest, Mon dossier confidentiel.

VOTRE GUIDE DES MEILLEURS SPECTACLES EN VILLE CINEMAS UNIS. Includes listings for 'The Entity', 'The Year of Living Dangerously', 'Without a Trace', 'The Miss Nude America Contest', 'First Blood', 'Les Follies d'Élodie', 'La Balance', 'Y.O.I.', 'Invitation au voyage', 'Les Rouges', 'La Vengeance des Fantômes', 'Lino Ventura Les Misérables', 'Airplane II', '48 Hrs.', 'Pink For The Wall', 'Y.O.I.', 'My Favorite Year', 'Loews 2', 'Loews 1', 'Loews 3', 'Loews 5', 'Loews 6'.

COLLECTES DE SANG

Aujourd'hui: à Montréal, au collège Dawson, cafétéria, 350, rue Selby, de 10h à 15h; à Sainte-Thérèse, cégep Lionel-Groulx, hall d'entrée, 100, rue Duquet, de 10h à 12h et de 13h30 à 16h30; à Laval, quartier Fabreville, école Marcelle-Gauvreau, 3 150, boulevard Dagenais, de 14h30 à 20h30. Le 1er mars: à l'Université de Montréal, aile YU-1, 2 900, boulevard Edouard-Montpetit, de 10h à 16h; à l'Université McGill, pavillon McIntyre des sciences médicales, 3 655, rue Drummond, 6e étage, de 10h à 17h; à Tracy, collecte des maires de Tracy et Saint-Joseph, salle des Syndicats nationaux, 900, rue de l'Église, de 14h30 à 20h30. Le 2 mars: à l'Université de Montréal, aile YU-1, 2 900, boulevard Edouard-Montpetit, de 10h à 16h; à l'Université McGill, pavillon McIntyre des sciences médicales, 3 655, rue Drummond, 6e étage, de 10h à 17h; au Salon de la Jeunesse, au Vélodrome Olympique, de 14h30 à 19h30. Le 3 mars: à l'Université McGill, pavillon McIntyre des sciences médicales, 3 655, rue Drummond, 6e étage, de 10h à 17h; au Salon de la Jeunesse, au Vélodrome Olympique, de 14h30 à 19h30. Le 4 mars: à l'Université McGill, pavillon McIntyre des sciences médicales, 3 655, rue Drummond, 6e étage, de 10h à 17h; à Mirabel, Centre communautaire Saint-Janvier, route 117 à l'angle de la rue Sacré-Coeur, de 15h à 17h et de 18h30 à 20h30.

CONFÉRENCES

L'Université McGill présente dans le cadre des «Conférences Maxwell Cummings» une conférence du professeur Roger Mehl, doyen de la Faculté de théologie protestante de l'Université de Strasbourg, France, intitulée «Is a Christian Ethic Possible in the 1980s?». Une éthique chrétienne est-elle possible dans les années 80?, le 28 février. Renseignements complémentaires: M. R. McGillivray, 392-3003. Le Forum des citoyens âgés de Montréal présente une conférence de M. Henri Brassard, c.a., intitulée «Comment faire son rapport d'impôt», le 28 février, à 13h30, au 1 800 ouest, boulevard Dorchester (station de métro Guy, sortie Saint-Mathieu), 4e étage, salle 424. Invitation à tous. Renseignements complémentaires: 937-7401. Le Centre de relaxation Rive-Sud, 210, boulevard Montarville, à Boucherville, présente une conférence sur le thème «Les causes de divorce et de séparation dans les couples», le 28 février, à 20h. Entrée gratuite; prière de réserver sa place: 655-3545. Le mouvement Eckankar présente une causerie sur la connaissance secrète des rêves, le 28 février, à 29h, au 3 819, rue Calixa-Lavallée. Entrée libre. Renseignements complémentaires: 521-6518.

RÉUNIONS

Les jeunes de 18 à 30 ans sont invités à une soirée de réflexion et de partage sur le thème «Les crises», dans le cadre des «Lundis de la foi», le 28 février, à 20h, au Centre Leunis, 4 100, avenue Vendôme (métro Villamaria). Entrée libre. Renseignements complémentaires: Diane Chagnon ou Hélène Campeau, 481-2781 (le jour) ou 487-5399, 484-7783 (le soir). L'Association nationale des téléspectateurs, en collaboration avec l'Institut de radio-télévision pour enfants, présente un document audio-visuel sur l'enfant et la télévision, le 28 février, à 19h30, au YMCA International, 5 550, avenue du Parc. La présentation sera suivie d'une discussion animée par un représentant de l'Association. Entrée libre. Renseignements complémentaires: 729-6391. Une soirée rencontre à l'intention des familles monoparentales du quartier Côte-des-Neiges se tient le 28 février, à 19h30, au module Côte-des-Neiges de l'hôpital Sainte-Justine, 3 045, chemin de la Côte-Sainte-Catherine. Un service gratuit de garderie sera offert. Renseignements complémentaires: Marguerite, Ginette ou Roger, 342-9322. La Société des violettes africaines du Grand Montréal tient son assemblée mensuelle le 28 février, à 20h, au sous-sol de l'église Westley United, 5 964, avenue Notre-Dame-de-Grâce (station de métro Vendôme; autobus 105 jusqu'à la rue Royal). Entrée libre. La Bibliothèque Municipale de Beaconsfield, 303, boulevard Beaconsfield, invite les enfants à «L'heure du conte», le lundi, en anglais, de 9h30 à 10h et de 13h15 à 13h45; le mardi, en français, de 13h15 à 13h45; le mercredi, en anglais, de 13h15 à 13h45. Le Club des lecteurs de la Bibliothèque Municipale de Longueuil invite le public à une discussion portant sur

le roman de Anne Hébert «Les fous de Bassans», le 28 février, à 19h30, au 100 ouest, rue Saint-Laurent, à Longueuil. Renseignements complémentaires: 670-1410. La Fondation canadienne de fibrose kistique, section de Montréal, tient son assemblée générale le 28 février, à 19h30, à l'Hôpital de Montréal pour Enfants, 2 300, rue Tupper, amphithéâtre Forbes-Cushing, local D182. 12 organismes dont une dizaine d'associations de locataires organisent une manifestation le 28 février, à 17h, au 493 ouest, rue Sherbrooke, pour protester contre le fait qu'ils seront privés de subventions de Centraide à partir de la fin du mois de février, ne pouvant obtenir de Revenu Canada le statut d'organismes de charité. La communauté homophile chrétienne (hommes et femmes), organise une rencontre tous les lundis, au 3 484, rue Peel, à 19h30. Le 28 février: messe et discussion sur le thème «Un chrétien face à l'avenir». La Société historique de Montréal tient sa réunion mensuelle le 28 février, à 20h, à la salle Saint-Sulpice de la Bibliothèque Nationale, 1 700, rue Saint-Denis. M. Jean-Marc Garant, archiviste aux Archives nationales du Québec, y donnera une causerie intitulée «Montréal, plaque tournante de la Nouvelle-France aux XVIIe et XVIIIe siècles». Le CLSC Longueuil-Ouest organise une série de quatre rencontres sur le thème «L'alimentation dans notre vie», les 3, 10, 17 et 24 mars, au 201 ouest, boulevard Curé-Poirier, de 9h30 à 11h30. On y parlera de la place qu'occupe le manger dans notre vie. Garderie sur place. On est prié de s'inscrire en composant le numéro de téléphone 651-9830, poste 319. L'association Uniseul, organisme à but non-lucratif pour personnes séparées ou divorcées, organise une table-ronde sur des sujets variés, le lundi, à 19h30, au 5 751, rue Pierre-de-Coubertin. Participation gratuite. Renseignements complémentaires: 254-8125. Plexus Inter-Ezo, en collaboration avec Multimondial tient une série d'information sur le psychisme humain, le 28 février, à 20h, sur le thème «Parlons du principe de stabilité». Renseignements complémentaires: Claude Desrosiers, 255-5087, 727-0789 ou 632-1850. Entrée libre. Le Centre d'information et de référence pour femmes, 3 585, rue Saint-Urbain, organise une série de rencontres, les lundis, de 14h30 à 16h, sur les problèmes d'habitation. Le sujet de la réunion du lundi 28 février portera sur «La Société centrale d'hypothèques et de logement». Renseignements complémentaires: 842-4780 ou 842-4781. An-Sep, association de femmes séparées ou divorcées, se réunit une fois la semaine pour discuter de leurs problèmes et y faire face. Renseignements complémentaires: 890 est, rue Dorchester, suite 2 322, téléphone 849-5339 entre 9h30 et 17h du lundi au vendredi. Le Mouvement Action-Chômage de Laval invite les chômeurs et chômeuses à une séance d'information sur la loi de l'assurance-chômage, le 28 février, à 14h, au 750, boulevard Labelle, local 100-A, quartier Chomedey. Renseignements complémentaires: 661-3953. «Personnaide», un nouveau réseau d'entraide de Dollard-des-Ormeaux, tiendra une réunion d'information à l'intention des gens de cette ville, le 28 février, à 10h30, au 105, place Angora. Renseignements complémentaires: 694-2055, poste 28. L'Association des gens du pourboire de Montréal tiendra son assemblée générale le 28 février, à 14h et à 19h30, au 1 015 est, rue Sainte-Catherine, 2e étage. Invitation à tous les travailleurs et travailleuses à pourboire de la restauration. Le Centre d'information et de référence pour femmes organise un groupe de discussion permettant aux participantes d'entrer en contact avec d'autres femmes, de définir ensemble leurs besoins, d'explorer de nouvelles façons de vivre leur quotidien. La session dure sept semaines et débute dans la première semaine du mois de mars, au 3 585, rue Saint-Urbain. Renseignements complémentaires: 842-4780 ou 842-4781. Le Club Toastmaster LeMoyné, organisme ayant pour but d'aider ses membres à mieux s'exprimer en public, tient des réunions tous les lundis, à 18h45, au motel La Barre 500, boulevard Taschereau, à Longueuil. Renseignements complémentaires: Jean Lapierre, 655-4439; Raymond Bégin, 656-7726; Léo Roberge, 659-2025.

ACTIVITÉS PHYSIQUES

Le Centre Immaculée-Conception, 4 265, rue Papineau, offre des périodes de badminton libre les lundis et jeudis, en soirée. Renseignements complémentaires: 527-1256. La Ville de Saint-Laurent offre des périodes de patinage libre à l'Aréna Municipal les dimanches, de 13h30 à 15h30; les mercredis et samedis, de 19h30 à 21h30, jusqu'au 27 mars. Coût: adultes, 1 \$; enfants de moins de 14 ans, 25 cents. Des périodes spéciales gratuites sont prévues pour les enfants d'âge pré-scolaire, le mercredi, de 10h à 12h, jusqu'au 27 avril, pour les handicapés mentaux, le mardi, de 10h à 12h, jusqu'au 26 avril. La Ville de Saint-Laurent offre des périodes de bain libre et gratuit pour tous, à l'école polyvalente Emile-LeGault, 2 395, boulevard Thimens, le vendredi, de 19h30 à 21h30; les samedis et dimanches, de 15h à 17h; à l'école polyvalente Father-McDonald, 3 355, rue Decelles, le vendredi, de 19h30 à 21h30; pour adultes (18 ans et plus), à l'école Father-McDonald, du lundi au jeudi, de 20h à 22h. Le Centre éducatif forestier des Laurentides à Saint-Faustin, est ouvert gratuitement aux familles qui désirent faire de la raquette, toutes les fins de semaine, de 9h à 16h; des raquettes sont prêtées gratuitement aux personnes qui n'en auraient pas. Sur semaine, le Centre reste ouvert pour les gens qui veulent dîner ou visiter le centre d'exposition. Cependant il faut apporter ses victuailles, car aucune nourriture n'est disponible sur place. Renseignements complémentaires ou réservation: C.P. 190, Saint-Faustin, Comté Laurentides-Labelle, J0T 2G0, téléphone (819) 326-1606.

Elégant sous son chapeau de cowboy, tout grisonnant et bedonnant, Ronnie Hawkins, 48 ans, débordé encore d'énergie et ne fait pas mentir sa légende de père énergique du rock canadien. Le vieux rocker torontois, Américain d'origine, nous ramène en effet avec entrain aux racines du rock américain, interprétant entre autres, *That's Alright Mama* (1948) et quantité d'autres succès d'époque. «Nous jouons pour les jeunes des années 60», lance le chanteur en début de spectacle. Et il a magnifiquement réalisé sa promesse. Ça n'est pas étonnant, car il a du métier. N'est-

Ronnie Hawkins: encore énergique

ce pas lui qui a découvert et formé des musiciens aujourd'hui renommés, certains l'ayant quitté pour former le célèbre *The Band*. Rieur, invitant les spectateurs à trinquer sec, Hawkins nous entraîne dans le vrai rockabilly, avec ses grands succès de la fin des années 50: *Bo Diddley*, *Mary Lou* et *Forty Days*. Hawkins, qui a remporté l'an dernier le *Juno* du meilleur chanteur country au Canada, récolte maintenant les fruits d'une carrière menée tambour battant dans les années 60. L'Europe et les États-Unis l'ont déjà applaudi mais en 25 ans de carrière il ne s'était pas encore produit à Montréal. Une omission de taille pour le père du rock canadien. Seul non membre de *The*

band à figurer dans le film *The Last Waltz*, Hawkins est un rocker bon teint. Frondeur, c'est avec verve qu'il donne son spectacle, ne ratant pas une occasion de lancer des oeilades aux dames et de pousser une bonne blague entre les chansons. Un spectacle à ne pas manquer qui s'adresse surtout aux «adolescents des années 50» mais qui ne devrait pas laisser indifférente la jeunesse montante titillée par la renaissance du rockabilly. Hawkins incarne 25 ans de rock et aujourd'hui encore il justifie le titre de *Mr. Dynamo* qu'on lui a accordé dès le début de sa carrière. Légende vivante, *Rompin'* Ronnie est plus vivant que jamais et son rockabilly, avec ses accents de blues et de country, n'a rien de dépassé.

DEMAIN

La Société d'étude et de conférences présente une conférence de Mme Madeleine Préclaire, professeur de philosophie, intitulée «Faut-il enchaîner Prométhée ou l'ambiguïté du progrès», le 1er mars, à 14h, à l'Auditorium de la Banque Royale, 1, place Ville-Marie, mezzanine 2. Renseignements complémentaires: 849-0854. L'Association des locataires de Villaray organise des séances d'information sur les augmentations de loyer, le 1er mars, à 13h30 et le 2 mars, à 19h30, au 326, rue Gounod (métro Jarry). Renseignements complémentaires: 270-3379. L'Association québécoise pour la défense des droits des retraités et pré-retraités tient ses assemblées régulières tous les mardis à 13h30 au CLSC Rosemont, 3 245 est, boulevard Saint-Joseph. Renseignements complémentaires: Gabrielle Lapalme, 729-1094. Le service d'Action féministe du YMCA, dans le cadre de son activité «Les lundis du mardi au Y» des femmes, offre une série de mini-conférences les mardis midis, de 12h15 à 13h15, au 1 355 ouest, boulevard Dorchester. Le sujet de la réunion du mardi 1er mars sera «Nos amours légalisés: la justice dans le divorce». L'entrée est de \$1 pour les non-membres et il ne faut pas oublier son lunch. Une halle-garderie est disponible sur place au coût de 2 \$ l'heure. Renseignements complémentaires: Lise Moisan, 866-9941, poste 43. La Faculté de théologie de l'Université de Montréal, en collaboration avec le Diocèse de Montréal, présentera une conférence du père Richard Bergeron, o.f.m., intitulée «Pourquoi tant de centres chez-nous?», le 1er mars, à 20h, au Centre Saint-Pierre, 1 212, rue Panet, salle 100. Renseignements complémentaires: 343-7024.

DÉVELOPPEMENT PERSONNEL

Le Jardin Botanique de Montréal offre deux séries de cours: la première sur la culture et l'entretien du potager familial, débutant le 14 mars et se terminant le 18 avril (pour ceux qui ne peuvent s'inscrire le lundi, le cours de donnera aussi le mercredi, du 16 mars qu'au 20 avril); la seconde, sur le jardinage ornemental, la culture et l'entretien des jardins extérieurs, le mardi ou le jeudi, du 15 mars au 19 avril ou du 17 mars au 21 avril. Les frais sont de 35 \$ par série pour les Montréalais ou de 70 \$ pour les gens de l'extérieur. On peut s'inscrire immédiatement en envoyant un chèque visé ou un mandat-poste fait au nom de la Ville de Montréal, au Jardin Botanique, local 203, 4 101 est, rue Sherbrooke, Montréal H1X 2B2. Renseignements complémentaires: 252-1568, poste 203. L'Institut de formation et de rééducation de Montréal offre un programme gratuit de formation à l'intention des personnes désireuses de s'engager bénévolement dans leur milieu auprès des personnes âgées. Les cours débutent en mars, au 55 ouest, boulevard Gouin. Renseignements complémentaires: 331-6861.

Des étudiants en arts de l'université Concordia invitent le public à des ateliers qui seront tenus tous les dimanches du mois de mars, de 13h30 à 15h30, au Musée des beaux-arts de Montréal. Les étudiants tenteront de faire ressortir divers aspects (arbres, eau, pierres et glace) de paysages à partir de l'observation des galeries canadiennes contemporaines, au 1er étage. Le YMCA International, 5 550, avenue du Parc, offre de cours de conversation anglaise et française, tous les matins, du lundi au vendredi, de 9h à midi; à tous les niveaux de développement. Les inscriptions se prennent le 28 février et le 1er mars, de 9h à midi. Renseignements complémentaires: 271-2548. Le CLSC Longueuil-Est offre à sa population féminine une clinique de dépistage du cancer du col utérin le dernier lundi de chaque mois. Prendre rendez-vous en composant le numéro de téléphone 463-2850, poste 201. La Faculté de musique de l'Université de Montréal présente un exercice public de la classe de flûte à bec de Jean-Pierre Pinson (musique baroque), le 28 février, à 17h, à la salle 1020 du pavillon Marguerite-d'Youville.

DIVERS

Dans le cadre de son festival du film japonais, l'Université de Montréal présente le film «Kaseki» de Kobayashi Masaki (sous-titres en anglais), le 28 février, à 19h30, au 6e étage du Centre Communautaire. La Faculté de musique de l'Université de Montréal présente un récital de luth donné par Marcel Benoit (œuvres de Capriola, Dalba, Dowland, Ferrabosco et Milan), le 28 février, à 20h, à la salle 1020 du pavillon Marguerite-d'Youville. Le Planétarium Dow de la Ville de Montréal, 1 000, rue Saint-Jacques, offre tous les lundis soirs un spectacle gratuit intitulé «Le ciel ce soir». Le ciel tel qu'on peut le voir à l'œil nu, le soir même du spectacle, fait l'objet d'une présentation de 20 minutes. Suit une période de questions. Commentaires anglais, à 20h; commentaires français, à 21h15. Renseignements complémentaires: 872-4530. Le mouvement Action-Chômage de Longueuil tient des séances de dépannage pour les personnes ayant des problèmes avec l'assurance-chômage, les mardis, de 13h30 à 15h30, au Carrefour opulaire de la Rive-Sud, 885, rue Sainte-Hélène, à Longueuil. Renseignements complémentaires, ACEF-Rive-Sud, 677-6394. Aide aux travailleurs, un organisme sans but lucratif subventionné

DEMAIN

La Société d'étude et de conférences présente une conférence de Mme Madeleine Préclaire, professeur de philosophie, intitulée «Faut-il enchaîner Prométhée ou l'ambiguïté du progrès», le 1er mars, à 14h, à l'Auditorium de la Banque Royale, 1, place Ville-Marie, mezzanine 2. Renseignements complémentaires: 849-0854. L'Association des locataires de Villaray organise des séances d'information sur les augmentations de loyer, le 1er mars, à 13h30 et le 2 mars, à 19h30, au 326, rue Gounod (métro Jarry). Renseignements complémentaires: 270-3379. L'Association québécoise pour la défense des droits des retraités et pré-retraités tient ses assemblées régulières tous les mardis à 13h30 au CLSC Rosemont, 3 245 est, boulevard Saint-Joseph. Renseignements complémentaires: Gabrielle Lapalme, 729-1094. Le service d'Action féministe du YMCA, dans le cadre de son activité «Les lundis du mardi au Y» des femmes, offre une série de mini-conférences les mardis midis, de 12h15 à 13h15, au 1 355 ouest, boulevard Dorchester. Le sujet de la réunion du mardi 1er mars sera «Nos amours légalisés: la justice dans le divorce». L'entrée est de \$1 pour les non-membres et il ne faut pas oublier son lunch. Une halle-garderie est disponible sur place au coût de 2 \$ l'heure. Renseignements complémentaires: Lise Moisan, 866-9941, poste 43. La Faculté de théologie de l'Université de Montréal, en collaboration avec le Diocèse de Montréal, présentera une conférence du père Richard Bergeron, o.f.m., intitulée «Pourquoi tant de centres chez-nous?», le 1er mars, à 20h, au Centre Saint-Pierre, 1 212, rue Panet, salle 100. Renseignements complémentaires: 343-7024.

SPECTACLES

DAUPHIN (1): «Le retour de Martin Guerre»: 19:00, 21:20. DAUPHIN (2): «Le beau mariage»: 19:30, 21:30. DÉCARIE (1): «Sting II»: 19:00, 21:00. DÉCARIE SQUARE (2): «E.T. The Extra Terrestrial»: 19:10, 21:20. DORVAL (1): «An Officer & A Gentleman»: 19:10, 21:15. DORVAL (2): «Without a Trace»: 18:55, 21:10. DORVAL (3): «48 Hours»: 19:40, 21:30. ELYSÉE (1): «Les rouges»: 20:15. ELYSÉE (2): «Invitation au voyage»: 19:10, 21:10. EVE: «Scheherazade»: 10:00, 12:20, 14:40, 17:00, 19:20, 21:40. «Come Fly With Us»: 11:25, 13:45, 16:05, 18:25, 20:45. FAIRVIEW (1): «The Entity»: 19:15, 21:25. FAIRVIEW (2): «Love Sick»: 19:30, 21:30. GREENFIELD (1): «Officer & A Gentleman»: 19:00, 21:15. GREENFIELD (2): «Love Sick»: 18:15, 20:00, 21:45. GREENFIELD (3): «La balance»: 19:30, 21:30. IMPERIAL: «Lords of discipline»: 13:20, 15:20, 17:20, 19:20, 21:20. JEAN-TALON: «Norma Burma, détective de choc»: 19:30, 21:30. KENT (1): «Love Sick»: 18:00, 19:50, 21:40. KENT (2): «My favorite year»: «Victor Victoria»: 19:00. L'AMOUR: «Amour»: 12:00, 14:15, 16:30, 18:45, 21:00. «Senator's Daughter»: 13:10, 15:25, 17:40, 19:55, 22:10. L'AUTRE CINÉMA (1): «La nouvelle partie love plus blanc...»: 19:00, 21:00. «La grève»: 19:30. «Le couteau dans la tête»: 21:30. LAVAL (1): «Officer & A Gentleman»: 19:00, 21:20. LAVAL (2): «Les folies d'Élodie». «Devoir de vacances»: 18:35, 20:15. LAVAL (3): «Le bateau»: 18:15, 20:40. LAVAL (4): «Les rouges»: 20:00. LAVAL (5): «La balance»: 19:10, 21:10. LOEWS (1): «The Year of Living Dangerously»: 12:25, 14:40, 17:00, 19:15, 21:35. LOEWS (2): «My Favorite Year»: 12:05, 16:30, 21:00. «Victor Victoria»: 14:00, 18:30. LOEWS (3): «Independence day»: 12:10, 14:30, 16:50, 19:10, 21:20. LOEWS (4): «Officer & A Gentleman»: 12:00, 14:20, 16:40, 19:05, 21:30. LOEWS (5): «Airplane II»: 12:10, 14:05, 16:00, 18:00, 19:50, 21:45. MASCOUCHE (1): «Le dragon du lac de feu»: 21:30. «Arrête de ramer, t'es sur le sable»: 19:30. MASCOUCHE (2): «E.T. l'extra-terrestre»: 19:30. MERCIER: «Le passager de la pluie»: 19:30. «Ninja Force»: 21:40. MONKLAND: «Psycho»: 19:15. «The Shinning»: 21:15. MONTENACH (1): (Beloeil). «Georgia»: 20:00. MONTENACH (2): «E.T. l'extra-terrestre»: 20:00. MONTROSE: «L'un dans l'autre»: 12:00, 14:05, 16:10, 18:15, 20:20. «Marrine, infirmière à tout faire»: 13:00, 15:05, 17:00, 19:55, 21:20. NEW YORKER: «The Blues Brothers»: 18:45. «Burden of Dreams»: 21:30. ODÉON LAVAL (1): «E.T. l'extra-terrestre»: 19:10, 21:20. ODÉON LAVAL (2): «La mort aux enchères»: 19:20, 21:30. OMEGA (1): «Rends-moi ma peau»: 22:10. «Les farceurs»: 20:45. «Les Charlots contre Dracula»: 19:30. OMEGA (2): «Caresse indelicates»: 21:45. «Tabou»: 20:35. «Méfais intrigants»: 19:30. OUMETOSCOPE: «Tess»: 20:00. «Hiroshima mon amour»: 19:30, 21:30. OUTREMONT: «Lacombe Lucien»: 18:45. «L'état des choses»: 21:30. PALACE (1): «Love Sick»: 12:25, 14:15, 16:05, 17:55, 19:45, 21:35. PALACE (2): «The Entity»: 12:30, 14:40, 16:50, 19:00, 21:10. PALACE (3): «Miss Nude America»: 13:50, 15:25, 17:00, 18:35, 20:10, 21:45. PALACE (4): «Missing»: 12:15, 14:30, 16:45, 19:00, 21:15. PALACE (5): «First Blood»: 12:40, 14:25, 16:10, 17:55, 19:40, 21:25. PALACE (6): «48 Hours»: 12:30, 14:20, 16:10, 18:00, 19:50, 21:40. PAPINEAU (1): «Tabou»: 12:00, 15:15, 18:30, 21:45. «Caresse indelicates»: 13:10, 16:25, 19:40. «Les mystères du plaisir»: 14:10, 17:25, 20:40. PAPINEAU (2): «Une nuit inoubliable»: 12:00, 15:35, 19:10. «Derrière le miroir sans tain»: 12:55, 16:30, 20:05. «Tout, mais pas ça»: 14:10, 17:45, 21:20. PARADIS (1): «Les Charlots contre Dracula»: 19:00. «Les farceurs»: 20:30. «Rendez-moi ma peau»: 22:00. PARADIS (2): «Arrête de ramer, t'es sur le sable»: 19:00. «Le dragon du lac de feu»: 20:45. PARADIS (3): «Happy birthday»: 19:00. «Horreur dans la ville»: 20:55. PARALLÈLE: «His Fight/A touch of longing»: 19:30. «Berlin-Horim»: 21:30. PARC VERDUN: «Le lion sort ses griffes»: 19:05. «Les aventuriers de l'arche perdue»: 21:10. PARIS (1, St-Hyacinthe): «La nuit de la mort»: «Planque ton fric, je me pointe». PARIS (2): «Fossions secrètes». «Symphonie érotique»: «Officier & A Gentleman»: 19:30, 21:40. PARIS (3): «Les uns les autres»: 13:00, 16:30, 20:00. PARIS (4): «Les misérables»: 13:10, 16:45, 20:30.

PARISIEN (4): «La balance»: 13:25, 15:30, 17:35, 19:40, 21:45. PARISIEN (5): «Yol»: (12:30, 14:40, 16:55, 19:05, 21:15. PLACE DU CANADA: «Gandhi»: 12:00, 16:00, 20:00. PLACE LONGUEUIL (1): «E.T. l'extra-terrestre»: 19:10, 21:20. PLACE LONGUEUIL (2): «La mort aux enchères»: 19:30, 21:30. PLACE VILLE-MARIE (1): «The Night of the Shooting Stars»: 12:45, 14:55, 17:05, 19:15, 21:25. PLACE VILLE-MARIE (2): «Without a Trace»: 12:10, 14:25, 16:45, 19:00, 21:10. PLAZA ALEXIS-NIHON (1): «Sophie's choice»: 18:30, 21:30. PLAZA ALEXIS-NIHON (2): «Frances»: 18:45, 21:30. PLAZA ALEXIS-NIHON (3): «The Verdict»: 18:45, 21:30. PUSSYCAT: «Summer of Laura»: 12:25, 14:50, 17:15. «Love Games»: 11:00, 13:25, 15:50. RIO (1): «Prends-moi tout». «Plaisirs de femmes». «Confession très intime d'une petite fille»: 19:00. RIO (2): «Orange mécanique». «Au-delà du réel»: 19:00. ST-DENIS (2): «La cigale»: 17:45, 21:15. «Le jour se lève, les conneries commentent»: 19:40. ST-DENIS (3): «L'Amant de Lady Chatterley»: 17:00, 19:00, 21:00. SEVILLE: «The Lord of the Rings 9»: «Monty Python and the Holy Grail»: 21:30. VERDUN: «La mort aux enchères»: 18:05, 21:50. «L'usure du temps»: 19:40. VERSAILLES (1): «La balance»: 19:00, 21:00. VERSAILLES (2): «La vengeance des fantômes»: 19:10, 21:10. VERSAILLES (3): «Les folies d'Élodie». «Devoir de vacances»: 18:20, 19:55. VILLERAY: «E.T. l'extra-terrestre»: 19:10, 21:20. WESTMOUNT SQUARE: «Without a trace»: 19:05, 21:20. YORK: «Pink Floyd: The Walls»: 12:30, 14:20, 16:10, 18:00, 19:50, 21:40.

MUSIQUE

PLACE DES ARTS (Salle Wilfrid-Pelletier) — «Fidelio», de Beethoven. Opéra de Montréal. Avec Johanna Meier, Edward Souter, Victor Braun, Pierre Charbonneau, Colette Saky, Paul Trépanier et Yolande Guérard. Scénographie et mise en scène: Roberto Oswald. Costumes: Anibal Lopez. Orchestre Symphonique de Montréal et Choeur de l'Opéra de Montréal. Dir.: Franz-Paul Decker: 20:00. CHRIST CHURCH CATHEDRAL — Gilles Desroschers, organiste. Œuvres de Bach. Entrée libre: 12:30. EUGÈNE ST-MATHIAS (angle Côte-St-Anoine et Church Hill) — Chanteurs d'Orphée. Dir. Bernadette Danovon. Œuvres de Willan Duruffe, Persichetti, etc.: 20:00.

THÉÂTRE

PLACE DES ARTS (Salle Port-Royal) — Relâche. CAFÉ DE LA PLACE (Place des Arts) — «La bête dans la jungle», de James Lord: 20:30. THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE (94 e., Ste-Catherine) — Relâche. THÉÂTRE DU RIDEAU VERT (4664, St-Denis) — Relâche. THÉÂTRE DENISE-PELLETIER (4353 e., Ste-Catherine) — Relâche. THÉÂTRE ST-DENIS (1594, St-Denis) — Relâche. THÉÂTRE EXPERIMENTAL DES FEMMES (320 e., Notre-Dame) — Relâche. LA LICORNE (2075, St-Laurent) — Relâche. CAFÉ MOULIERE (1200, St-Hubert) — Relâche. THÉÂTRE DES VARIÉTÉS (4530, Papineau) — «En veux-tu des problèmes», avec Jean-Louis Millette, Gilles Lalupille et Jacques Solvay: 20:00. LA POLONAISE (57 e., Prince-Arthur) — Relâche. CAFÉ-THÉÂTRE QUARTIER LATIN (4303, St-Denis) — Relâche. THÉÂTRE MÉRIDIEN (Complexe Desjardins) — Relâche. SALLE FRED-BARRY (4353 e., Ste-Catherine) — Relâche. LE GROUPE DE LA VEILLÉE (550, Atwater) — Relâche. CENTRE SAIDYE-BRONFMAN (5170, Chemin de la Côte Ste-Catherine) — «Mass Appeal»: 20:00. CENTAUR (453, St-François-Xavier) — Relâche. AU VIEUX FORT (120, Chemin St-Jean, LaPrairie) — Relâche. CAFÉ INSTANTANÉ (102, St-Georges, La-Prairie) — Relâche. CENTRE NATIONAL DES ARTS (Théâtre, Ottawa) — Relâche.

VARIÉTÉS

LE PATRIOTE À LEJEUNE (1474 e., Ste-Catherine) — «Suzanne Turbide»: à compter de 20:00. LE BISTRO D'AUTREFOIS (1229, St-Hubert) — Djembé: 22:00. LE CLUB SODA (5240, av. du Parc) — Les lundis des Hal Hal: 21:00. CASINO (316 e., Ste-Catherine) — Kermesse: 21:00. L'AIR DU TEMPS (191 e., St-Paul) — En sème de Mike Gauthier: à compter de 22:00. GRAND CAFÉ (1720, St-Denis) — Claude Gardien: à compter de 20:30.

ARTS PLASTIQUES

Les trésors du Musée des beaux-arts

■ C'est avec deux expositions consacrées à sa collection permanente que le Musée des beaux-arts de Montréal dévoilera quelques-uns des trésors qu'il cache dans ses réserves.

GILLES TOUPIN

À compter du 11 mars donc, une première exposition, au Cabinet des dessins et des estampes, intitulée « Du nouveau au cabinet, de Dürer à Saxe » donnera un bon aperçu du nombre et de la diversité des oeuvres acquises dans le domaine depuis quelques mois. Parmi les dons et achats qui sont venus

élargir la collection d'oeuvres sur papier du musée on verra « La Vierge couronnée par deux anges » (1518) de Dürer ainsi que la magnifique estampe de Jacopo de Barbari « Apollo et Diane » datant de la fin du XVIe siècle. De plus, des gravures du maître hollandais Hendrick Goltzius (1558-1616) seront de la partie. Le XIXe siècle sera représenté pour sa part par des aquarelles canadiennes et des lithographies de Daumier tandis que l'époque contemporaine sera illustrée par des oeuvres sur papier d'artistes tels que Josef Albers, Greg Curnoe, Alex Colville,

Betty Goodwin et Henri Saxe. La deuxième exposition, celle-là dans la série didactique « Au fil des collections » toujours présentée près du café du musée, se penchera sur la décoration intérieure

de résidences au XVIIIe siècle. Intitulée « Boisées de la maison Mallard-Beaudry, 1190 rue Clark, Montréal », l'exposition consiste en une partie des boisées de cette maison qui furent acquises par le musée en 1947.

C'est demain à 18h à l'auditorium H. Noel Fieldhouse de l'université McGill, dans le cadre des

conférences Alcan, que le grand architecte américain, M. Charles Moore, auteur et professeur, parlera du Civic Centre de Beverly Hills, l'un de ses travaux qui fut récemment primé. M. Moore parlera également du pavillon thématique qu'il a dessiné pour la foire internationale de 1984 à la Nouvelle-Orléans.

Une opération des ateliers d'arts plastiques de l'UQAM intitulée « Portes ouvertes » aura lieu mercredi et jeudi les 2 et 3 mars de 12h à 22h. Le conseil du module d'arts plastiques de

l'université, son directeur, M. André Piérard, les professeurs et les étudiants invitent le grand public à voir, à observer et même à acheter les oeuvres des étudiants en peinture, gravure, dessin, photographie et sculpture. L'événement aura lieu au Café des arts, salle J-6170, 6e étage, pavillon Judith-Jasmin, 405 est, rue Ste-Catherine.

Le mercredi 3 mars à 20h à la galerie Powerhouse (3738 rue St-Dominique), il y aura un entretien en anglais avec Susan McEachern ainsi que présentation d'un diaporama.

La vie s'arrête pour la dernière de M*A*S*H

■ (D'après UPI) -- C'est ce soir que le réseau CBS présentera le dernier épisode de sa très populaire série M*A*S*H et outre le fait que le réseau compte tirer des revenus gigantesques à cette occasion, en chargeant \$300 000 le 30 secondes aux publicitaires, on est déjà certain que la plupart des téléspectateurs américains seront ravis à leur petit écran.

Un peu partout, c'est en groupe et au cours de parties qu'on regardera pour la dernière fois l'émission. À Fairfield, en banlieue de Cincinnati, le conseil municipal a décidé de reporter sa réunion habituelle du lundi à un autre jour pour permettre au maire et aux conseillers de regarder l'émission.

À l'Université Fordham, le dortoir où dormit Alan Alda pendant ses études préparatoires à la médecine sera transformé en camp semblable à la tente sous laquelle Hawkeye Pierce exerça ses activités pendant onze ans. À Toledo, Ohio, ville où habite Jamie Farr, les participants à une fête donnée au café Tony Packyo, pourront faire prendre leur photo en compagnie d'une statue grandeur nature représentant Farr.

À Providence, R.I., les 300 invités à un party organisé par la station WPJB-FM ont été choisis à la suite d'un concours incroyable portant sur M*A*S*H.

Pendant les deux heures et demie que durera la dernière émission, les stations de télévision concurrentes pourraient très bien cesser leurs activités. C'est d'ailleurs à peu près ce qu'elles ont décidé de faire en présentant à la même heure des émissions sans grand intérêt.

À New York, le canal 5, qui se dit la « station M*A*S*H », présentera au cours de la semaine une dizaine d'anciennes émissions de la série, en plus d'entrevues spéciales avec les vedettes de l'émission.

À Passaic, New Jersey, ce sera la « Journée Loretta Swit » en hommage à celle qui a incarné le Major Margaret « Hot Lips » Houlihan dans la série.

À Nashville, on s'apprête à lancer aujourd'hui, à l'occasion de la dernière de M*A*S*H, un 45 tours de Sam Neely, intitulé fort à propos *The Party's Over (Everybody's Gone)*.



CETTE SEMAINE À PLACE BONAVENTURE

GALERIE DES BOUTIQUES
Place Bonaventure a le vent dans les voiles... et les marchands sont en fête... il y a un concours et vous pouvez gagner une magnifique planche à voile « Windsurfer », une gracieuseté de « Windsurfing International Inc. ». Coupons de participation offerts gratuitement dans tous les magasins et boutiques de Place Bonaventure.

HALL D'EXPOSITION
Salon Nautique 83. 25 fév. — 6 mars. Voiliers, bateaux de plaisance, bateaux de croisières, hors-bord, canots, planches à voile, clubs nautiques, écoles de navigation et accessoires marins. Ouvert au public.

Place Bonaventure

FLÛTE... L'IMPÔT! ÊTES-VOUS PRÊT?

APPELÉZ-NOUS.
H & R BLOCK: des centaines de bureaux au Québec, des gens de chez nous, bien formés, qui préparent des milliers de déclarations d'impôt chaque année. Venez nous voir, ça coûte pas cher, garanti!

La solution
H&R BLOCK
pour votre impôt

Plus de 60 bureaux dans le grand Montréal. Pour une liste complète des endroits, consultez page 569 de l'annuaire des Pages Jaunes.

9h à 21h SUR SEMAINE — 9h à 17h LE SAMEDI
RENDEZ-VOUS DISPONIBLE

Aussi à ces endroits aux heures des magasins

la Baie Sears
Bonimart EATON

AUTRES BUREAUX
Beloil LaPrairie Saint-Jean
Chambly Lachute Sainte-Agathe
Châteauguay Repentigny Saint-Jérôme
Dorion Rosemere Terrebonne
Iberville St-Hyacinthe Valleyfield
Île Perrot Saint-Eustache Marieville

Bien au sec sous la pluie, grâce à « London Fog ». Et maintenant, en boni: un parapluie !

C'EST LA SEMAINE « LONDON FOG » CHEZ SIMPSONS ! Vous apprécierez le manteau tout temps « London Fog » que vous aurez choisi parmi la vaste sélection que vous offre Simpsons. Modèles, coloris et tailles variés. De plus, à l'achat d'un manteau « London Fog » à prix ordinaire, pour dames, chez Simpsons, vous recevrez en cadeau un parapluie « London Fog ». Offre en vigueur jusqu'au samedi 5 mars (sauf s'il y a épuisement du stock).

Voici 3 modèles des plus pratiques, en polyester / coton résistant à l'eau.

- *140 1. MANTEAU « EFFIE » AVEC BOUTONS DISSIMULÉS SOUS PATTE. Capuchon amovible. Naturel ou marine. Tailles petites 6 à 16.
- *145 2. MANTEAU « TRENCH » « DEBRA » À DEVANT CROISÉ. Naturel ou marine. Tailles moyennes 8 à 18; petites 6 à 16.
- *67 3. VESTE SPORT « KITTY » avec taille froncée. Capuchon amovible et poches à glissière contrastante. Caramel au beurre ou bleu porcelaine. Tailles moyennes 8 à 16.

Rayon 301, manteaux pour dames, au troisième, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Pour achat en personne seulement



En passant...
un délicieux repas vous attend au restaurant « La Bonne Bouffe » au deuxième, centre-ville. Sirotez une bière ou dégustez un vin et préparez-vous à une expérience unique en magasinage chez Simpsons.



HEURES D'OUVERTURE:
Lundi au mercredi 9h30 à 18h
Jeudi et vendredi 9h30 à 21h / Samedi 9h à 17h
COMPOSEZ 842-7221 JOUR ET NUIT

CENTRE-VILLE 877, boulevard Ste-Catherine 8780, autobus Trans-Canada
FAIRVIEW 7895, boulevard Lacombe
LES GALERIES D'ANJOU 3045, boulevard Lacombe
LE CARREFOUR LAVAL 800, boulevard des Proménades
LES PROMENADES ST-BRUNO 4505, rue Ste-Marguerite
CENTRE D'AUBAINES SIMPSONS 4505, rue Ste-Marguerite

1 123 456 789 0

VISA
MasterCard

Cape Cod, Washington, autocar de Montréal, 9 jrs \$569
FLORIDE et DISNEY WORLD, autocar de Montréal, 16 jrs \$789

VOYAGES TRAVELAIDE
LA PREMIÈRE AGENCE DES QUÉBÉCOIS

844-8416 (Dupuis) 254-9969 (Domaine) 364-6780 (Newman)

Simpsons MD

ERRATA
Veuillez prendre note des corrections suivantes dans le cahier « Mode Simpsons Direction Printemps 83 ».
Veuillez allouer jusqu'à 4 semaines pour la livraison de certains articles.
Page 28, articles 4 et 5. Maillot et pantalon offerts en blanc-cassé, bleu ou taupe et non tel qu'indiqué.
Simpsons regrette tout inconvenient causé par ces erreurs.